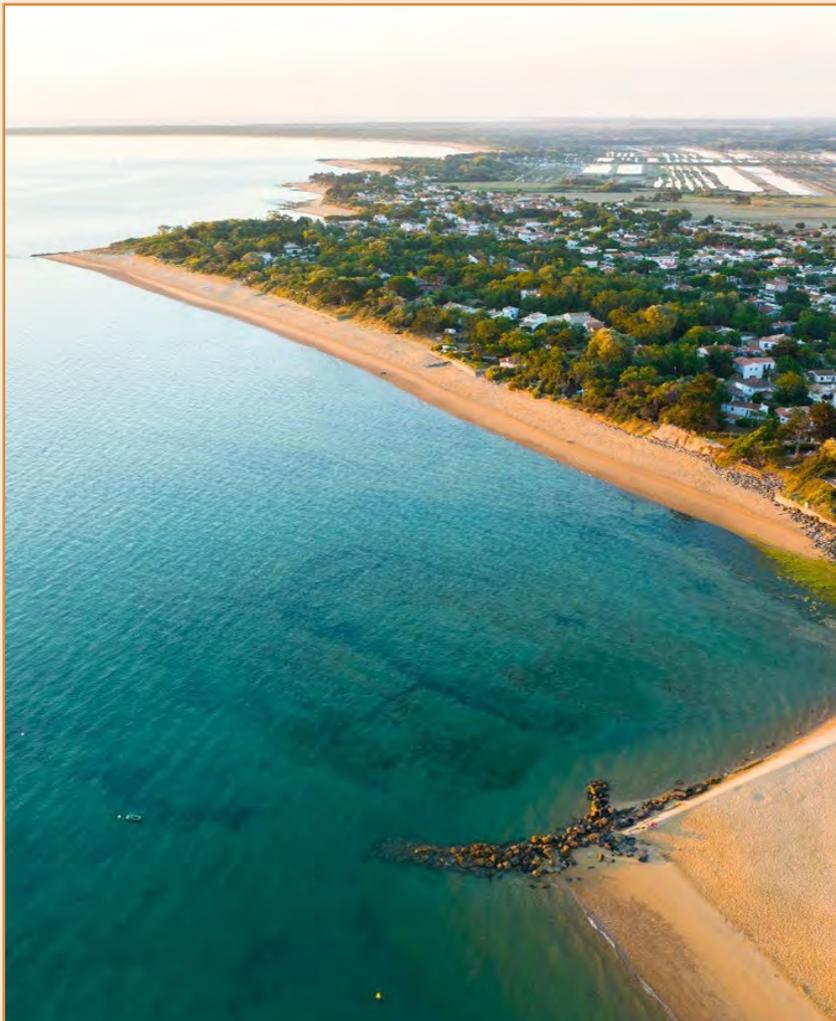


Le Petit Brénois

Bulletin n°72- Janvier 2025





Crédit photo : Arthur HABUDZIK

Sommaire

Édito	3
Hommage	4 à 5
Vie municipale	6 à 8
Travaux	9 à 10
Équipements municipaux	11 à 14
Cérémonies	14
Ecoles intercommunales	15 à 19
Tourisme	20 à 21
Vie sociale	22 à 24
Vie associative	25 à 29
Animations	30 à 35
Services publics	36 à 45
Carnet d'adresses	46 à 50
Sauvegarde des habitants	41

Bulletin municipal de la mairie de La Brée-les-Bains
Directeur de publication : Philippe Chevrier, maire de La Brée-les-Bains
Comité de rédaction : Patrick Monnereau, Didier Blanckaert, Angélique Martin
Crédit photo de la couverture : mairie de La Brée © 2024
Graphisme : ALC communication - 06.88.08.70.27
Impression : Média Publicité Conseil - 05.46.76.11.98
Visa de dépôt légal n°480

PLUS D'INFO

Mairie de La Brée-les-Bains
Place de la République, 17840 La-Brée-les-Bains
Tél. 05.46.47.83.11
Email : mairie@labree.fr

Suivez-nous

 @ Commune-de-La-Brée-les-Bains

Pour accéder à notre page Facebook, tapez dans votre barre de recherche « facebook Commune-de-La-Brée-les-Bains ».

 labreelesbains.com

En allant sur notre site internet, retrouvez nos comptes-rendus de Conseils municipaux.

L'édito du Maire

Chères Brénaïses, chers Brénaïs,

L'économie sera le maître mot de l'année 2025 pour le Pays et les collectivités. Au moment où j'écris ces lignes, on ne sait pas quel sera le poids réel sur les finances communales. Ce qui est certain, c'est qu'il y aura un impact négatif. C'est dans ce contexte politico-économique que nous allons aborder 2025.

Dans ces périodes difficiles que nous traversons, c'est une année de plus à travailler au bénéfice de notre commune et de nos concitoyens. Une année encore à faire de La Brée les Bains, une station balnéaire toujours plus attractive tout en préservant son cadre de vie rural et patrimonial.

Chers Brénaïs, soyez assurés que vous servir, servir notre village et ses habitants est avec mon équipe notre seule ambition. Dans cet esprit, avec la municipalité, nous agissons pour vous et l'intérêt général. C'est dans cette direction que les services de la commune œuvrent pour votre bien être, votre cadre de vie, et je remercie l'ensemble des agents qu'ils soient techniques ou administratifs pour la qualité de leur travail.

On parle souvent de richesse économique en oubliant que la première des richesses est humaine, spécialement visible et vivante au sein des associations brénaïses. Il me faut en remercier les acteurs : présidents et membres tout particulièrement très actifs.

La Brée les Bains est une belle histoire que nous allons continuer à écrire ensemble en 2025. Vous pouvez compter sur mon engagement, ainsi que celui de mes collègues élus, toujours guidés par le bien vivre ensemble.

Je demeure un Maire heureux de l'évolution de notre village même si beaucoup reste à faire. Que chacun et chacune soient remerciés pour son œuvre au service de la collectivité.

Au nom du conseil municipal, je vous adresse à toutes et tous nos vœux de bonheur et de santé.

Philippe Chevrier

Maire de La Brée-les-Bains





Un hommage à Henri Baldassari conseiller municipal

Notre conseiller municipal, Henri Baldassari, est décédé le 13 avril 2024.

A l'heure de la retraite, cet amoureux de la mer avait choisi de se retirer avec son épouse à La Brée les Bains et d'y faire construire une maison.

Homme de contact, il ne pouvait pas rester inactif et voulait se rendre utile. C'est tout naturellement, qu'il s'est présenté aux municipales de 2020 et qu'il a été élu sur la liste du maire actuel, Philippe Chevrier.

Son regard franc, son verbe sûr et son goût prononcé pour l'échange et la discussion ne laissaient pas indifférent. Une personnalité attachante qui avait chevillé au cœur, l'altruisme et la générosité.

Même si sa carrière professionnelle a été essentiellement dans des entreprises privées, il suffisait de l'écouter pour comprendre qu'il avait gardé au présent sa vie de sous-marinier dont il aimait à revisiter l'existence de l'équipage.

Il assistait à toutes les cérémonies patriotiques sur la commune et arborait avec beaucoup de fierté son uniforme. A cet égard, il faisait partie de l'Association générale des amicales des sous-marinières et adhéraient également au cercle interarmées de la base de Rochefort/Cognac.

Sa propension à aller vers l'autre, l'a fait adhérer au Foyer Brénais dont il a été administrateur. Il avait même concocté un court séjour pour aller visiter les bases de sous-marins de Lorient et de Saint Nazaire.

Il a été inhumé au cimetière de La Brée les Bains précédant son épouse Jeanine, décédée quelques mois après lui, le 20 août 2024.

Nos remerciements, Henri, pour tout ce que tu as donné.

L'équipe municipale



Un hommage à Souraya Berro conseillère municipale

Notre jeune conseillère municipale, Souraya Berro, 46 ans, nous a quittés le 14 septembre 2024 emportée par une fulgurante et impitoyable maladie.

Elle avait été élue en 2020 sur la liste présentée par le maire actuel, Philippe Chevrier. Au cours de son mandat, elle a participé activement au centre communal d'action sociale et au SIFICES, la structure qui gère le complexe de l'Oumière à Saint Pierre d'Oléron.

Dès son enfance, Souraya a été scolarisée à La Brée les Bains/Saint Denis, lieux où étaient implantées ses racines familiales.

Sa véritable orientation professionnelle, elle l'avait trouvée dans des emplois à caractère social, au service des autres.

On se souviendra de son empreinte généreuse au fil d'une vie perdue trop tôt : ATSEM auprès des enfants des écoles La Brée/Saint Denis, aidante auprès des personnes âgées au CIAS d'Oléron puis à l'EHPAD de Saint-Pierre d'Oléron.

Elle parlait avec beaucoup d'enthousiasme de son projet de décrocher un diplôme d'aide-soignante en suivant une formation qui devait débiter en septembre.

Impliquée dans la vie sociale, elle l'était également dans le sport qu'elle pratiquait régulièrement en tant qu'enseignante à l'AMAO Karaté de Saint Georges d'Oléron.

Sa gentillesse, sa bonté, sa bienveillance avec son entourage, étaient reconnues par tous. C'est un long cortège qui l'a accompagnée au cimetière de la commune pour un bouleversant hommage.

On aura une pensée chaleureuse pour sa fille Léna et toute la famille.

Adieu Souraya.

L'équipe municipale

Cinq nouveaux conseillers municipaux

En cette année 2024, la commune s'est retrouvée dans une situation inédite et il a été nécessaire d'organiser des élections municipales partielles le 30 juin.

En effet, en référence au mode électoral d'une commune de moins de 1000 habitants, plus d'un tiers des sièges du conseil municipal est devenu vacant suite à 2 décès et 3 démissions passant ainsi de 15 à 10 conseillers.

Les résultats du scrutin ont permis l'élection des 5 candidats présentés par le maire, Philippe Chevrier.

Il s'agit de :

- Régine Gathier (en activité),
- Carlos Logrado (retraité),
- Frédéric Moulun (retraité),
- Claudine Durand (retraîtée),
- et Christine Bernard (retraîtée).

Depuis, nous avons eu la douleur de perdre notre conseillère municipale, Souraya Berro, décédée le 14 septembre dernier (voir article en page 5).



Bon à savoir

Les compte-rendus des conseils municipaux sont disponibles à tout moment sur le site internet de la mairie : www.labreelesbains.com



COMMUNE DE LA BREE LES BAINS

ELECTION MUNICIPALE PARTIELLE du 30 juin 2024 1^{er} tour

Nombre d'électeurs inscrits :	762		
Nombre de votants :	566		
Nombre de bulletins nuls :	10		
Nombre de bulletins blancs (y compris les enveloppes sans bulletin) :	15		
Nombre de suffrages exprimés :	541		
Majorité :	272		
		VOIX	
BERNARD	Christine	336	Elue
COULON	Jean-Claude	215	Non élu
DASSIÉ	Michel	210	Non élu
DURAND	Claudine	343	Elue
GATHIER	Régine	347	Elue
LOGRADO	Carlos	345	Elu
MOULUN	Frédéric	350	Elu

Nombre de sièges à pourvoir : 5



Voeux 2024 : du passé à l'avenir

La cérémonie des vœux est une étape importante dans la vie d'une commune. Le 13 janvier 2024, le maire, Philippe Chevrier, n'a pas manqué à cette tradition en présence du conseil municipal et de plusieurs élus de l'Île d'Oléron. Il s'est attaché à faire la balance entre les réalisations 2023 et celles à venir en 2024 en évoquant plus particulièrement d'importants travaux de voirie et le nouveau cimetière. Bien sûr, ce n'est qu'à partir d'un travail collectif que l'on peut avancer sereinement. Le maire a adressé de vifs remerciements à tous ceux qui contribuent à l'action communale : personnel municipal, associations, administrations, partenaires publics, commerçants ...

Départ de Stéphanie et Hassan

Dans une collectivité comme celle de La Brée les Bains, au fil des ans, des liens se créent et deviennent parfois de l'affection. C'est souligner combien un départ est un moment particulier pour les élus.

Pour un maire, la directrice générale des services est une interlocutrice essentielle, une femme de confiance à qui sont confiées beaucoup de responsabilités.

Pour le personnel communal, dont elle a la responsabilité hiérarchique, c'est une personne importante dont la disponibilité et le sens de la décision sont primordiaux.

M. le maire a tenu à rappeler l'estime de l'équipe municipale, la reconnaissance pour le travail accompli durant près de quatre ans et bien sûr, les mérites, les talents, le travail et les qualités de fonctionnaire qui n'auraient rien été sans la proximité humaine apportée.

Stéphanie a mené à bien un grand nombre de chantiers en termes d'organisation, de ressources humaines, de management de la collectivité.

Elus, collègues, tous étaient présents pour remercier Stéphanie de son dévouement et

lui formuler des souhaits de réussite professionnelle. Ce même jour, élus et fonctionnaires étaient également réunis pour le départ d'Hassan, gestionnaire du marché.

M. Le Maire a souligné qu'Hassan a su s'imposer avec souplesse et fermeté et ainsi, à remanier un marché en perte de vitesse en le rendant attrayant et attractif. Des remerciements et des vœux de réussite ont également été formulés.

M. le Maire a clôturé son discours par « vous allez nous manquer ! »



Recensement de la population 2025

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**

Encore plus simple par internet

🔍 le-recensement-et-moi.fr



**Le recensement démarre le 16 janvier. Si vous êtes recensé cette année,
vous serez prévenu par votre mairie.**

La rue du Douhet

Les travaux de la 1ère tranche de la rue du Douhet se sont achevés avant l'été.

Cette rue, en sens unique pour véhicules à moteur et vélo est maintenant pourvue d'une piste cyclable matérialisée qui permet une circulation plus fluide pour tous.



Le cimetière

L'extension du cimetière est maintenant terminée depuis le mois d'avril.

Bon à savoir

Pour être inhumé dans le cimetière de La Brée, il faut :

- résider dans la commune ou y avoir une résidence secondaire
- ou avoir un caveau de famille
- ou décéder sur le territoire de la commune.

Les concessions, les cases de columbarium ou les cavurnes sont acquis pour une durée de 30 ans.

Plus d'infos au 05.46.47.83.11 (mairie)



Le centre technique

En début d'année 2024, il a été décidé l'extension du bâtiment des services techniques permettant ainsi notamment, la mise aux normes des sanitaires, de meilleures conditions de travail pour les agents et la possibilité de stocker engins et matériaux à l'abri des intempéries. Le marché pour la maîtrise d'œuvre a été lancé et les travaux devraient débuter courant d'année 2025.



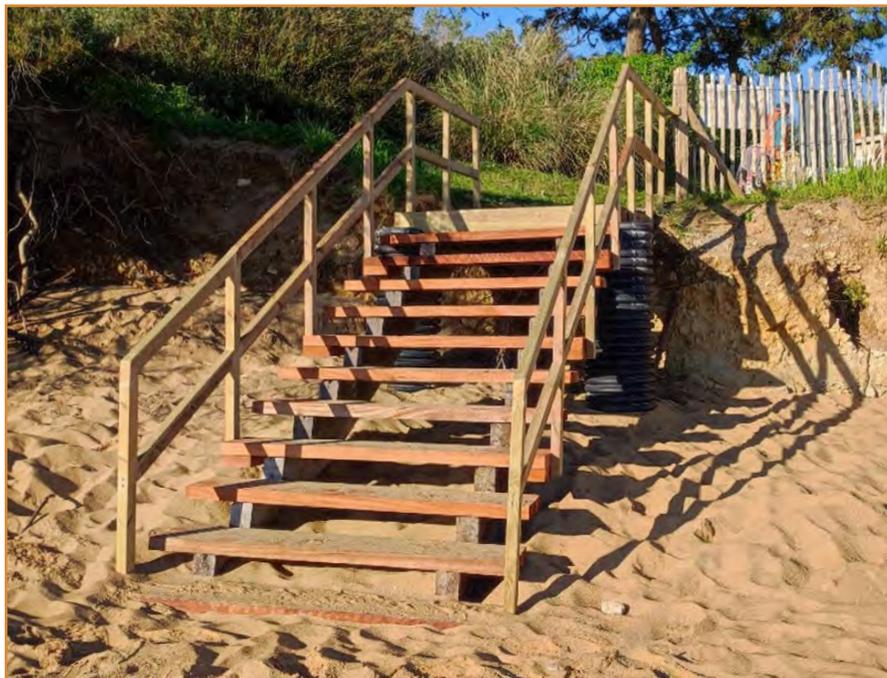
Bornes électriques



Les bornes électriques, parking de Planginot, sont en service depuis le début de l'année 2024. Elles permettent la recharge rapide de deux véhicules simultanément.

L'escalier du coq de garde

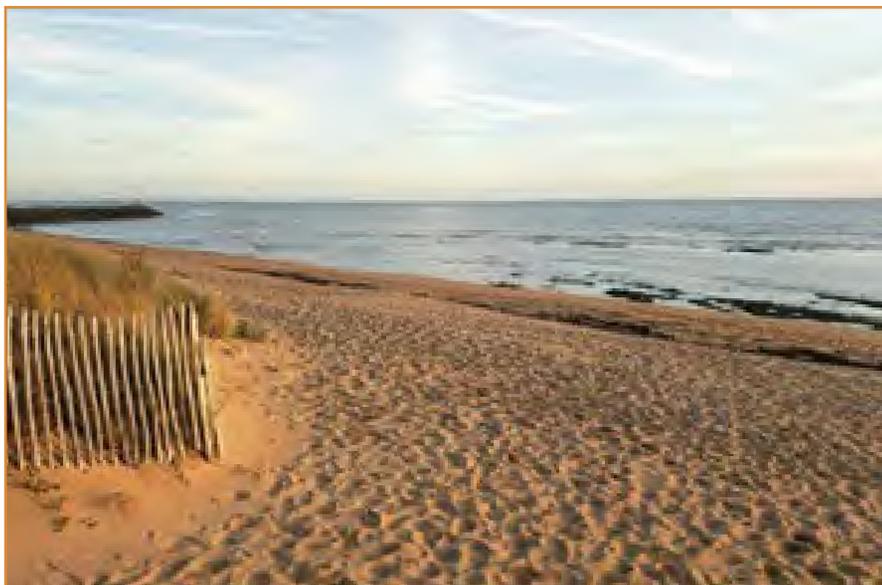
Suite aux tempêtes hivernales, l'escalier du coq de Garde qui mène à la plage avait beaucoup souffert. Il a donc été refait à neuf et peut désormais offrir un accès à la plage en toute sécurité !



La descente à bateaux

La cale à bateau de la plage des Normands a également fait peau neuve pour plus de sécurité !





Une nouvelle saison réussie pour le camping municipal « Le Planginot » !

Ouvert du 1er avril au 13 octobre 2024, le camping a vu bon nombre de vacanciers profiter de ses installations.

Malgré une météo capricieuse, pour le moins humide, la fréquentation est stable par rapport aux années précédentes.

Les mobil-homes, très demandés, ont pour certains été occupés dès le mois d'avril. Le récent investissement pour deux mobil-homes permettant l'accueil de « Personnes à Mobilité réduite » est très apprécié. Il répond à un réel besoin pour des usagers qui sans cela ne pourraient plus partir en vacances et profiter du dépaysement qu'offre le camping.

La pluie, tombée en abondance cette saison, n'a pas découragé les adeptes de l'historique toile de tente qui semble-t-il étaient plus nombreux cette année. Faut-il y voir une conséquence de la baisse du pouvoir d'achat ou bien une volonté de revenir aux sources entre tradition et simplicité ? À chacun de se faire un avis.

Le pic de fréquentation a eu lieu comme chaque année la première quinzaine du mois d'août ; période pendant laquelle les 230 emplacements étaient occupés en totalité.

A noter : mieux vaut réserver pendant cette période !

Les sourires des estivants témoignaient du plaisir et du bonheur de chacun de profiter d'un environnement exceptionnel. Tout cela est possible grâce à l'investissement et à l'implication des saisonniers qui n'ont pas manqué d'énergie pour maintenir la propreté des locaux. La contribution des agents techniques et administratifs de la commune a, elle aussi, été indispensable.

La saison 2025, qui débutera le lundi 31 mars, s'annonce donc pleine de promesses.

Les réservations seront possibles à partir du 15 février 2025

- par téléphone : 05 46 47 82 18

- ou par mail : camping.planginot@orange.fr

A très bientôt !





Avec sensiblement la même fréquentation que l'année dernière, notre bibliothèque continue de vivre gentiment, mais il va sans dire que cette semi léthargie n'est pas du goût des bénévoles qui l'animent et qui souhaiteraient que la belle se réveille un peu plus.

Des réunions ont eu lieu avec Mr le 1er adjoint, représentant la municipalité et des membres du secrétariat, afin de réfléchir ensemble, à comment éveiller notre endormie.

La bibliothèque ...

Plusieurs pistes ont été évoquées :

- Dans un 1er temps, moderniser la gestion de cette bibliothèque par l'informatisation des fonds et du fichier lecteurs, à moindre coût (l'équipe municipale y réfléchit) afin d'être plus efficient.
- Proposer un service en regard des besoins de notre population.

Sur ce point l'équipe de bénévoles a choisi de mettre en place une action en direction des lecteurs qui ne peuvent pas se déplacer ou/et qui ont des difficultés pour lire et ont besoin d'un portage des livres et/ou d'une lecture à domicile.

Des affiches et des flyers ont été distribués dans le village afin d'informer les personnes susceptibles d'être intéressées par ce service.

Pour en bénéficier, il suffit d'être adhérent à la bibliothèque (adhésion 10 euros pour l'année) et de se faire connaître à la mairie qui transmettra aux bénévoles (mairie@labree.fr 05.46.47.83.11) .

D'autres projets sont en réflexion, en direction de nos plus jeunes, mais nous ne voulons pas réveiller notre endormie trop brusquement...

Toutes les idées et propositions sont les bienvenues pour essayer de faire vivre notre bibliothèque, dont les portes vous sont ouvertes le mercredi de 10h00 à 12h00 (et du mardi au samedi en juillet/août aux mêmes horaires), venez y exprimer vos besoins (nous pourrions en discuter autour d'un café ou d'un thé) et bien entendu, si vous aimez les livres, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe de bénévoles !

L'agence postale communale

Tout au long de l'année, votre agence postale communale vous accueille du lundi au vendredi, de 9h à 12h. En saison estivale, elle est ouverte également le samedi matin ainsi que le lundi et mercredi après-midi, de 14h à 16h. Il vous est facile d'y effectuer vos affranchissements courrier/colis nationaux et internationaux, acheter des timbres, prêts à poster, prêts à envoyer, emballages Colissimo et Chronopost.

Vous avez également la possibilité de faire un contrat de réexpédition, d'acheter un abonnement mobilité, de réaliser une procuration postale.

Vous pouvez aussi souscrire à Veiller sur mes Parents (téléassistance, visite du facteur), Ardoiz (tablette adaptée aux séniors), La Poste Mobile.

Votre agence postale est aussi un point relais Colissimo. Vous pouvez retirer vos courriers/colis en instance.

Si vous avez une réclamation, elle peut être enregistrée sur notre logiciel.

Les clients de la Banque Postale peuvent effectuer des versements/retraits d'espèces ainsi que des dépôts de chèques.

Un îlot numérique (ordinateur + imprimante) est mis à votre disposition afin d'effectuer vos démarches administratives en ligne, vos déclarations douanières, imprimer vos étiquettes Colissimo, scanner/imprimer un document administratif.

Venez nombreux en 2025, Karine et Élodie vous accueilleront avec plaisir afin d'effectuer vos diverses opérations postales et financières.

Nous espérons que votre agence postale continuera à être attractive tout au long de l'année pour votre entière satisfaction.





Un été contrasté mais festif pour l'Atypique

Alors que la saison estivale tire sa révérence sur l'île d'Oléron, l'heure est au bilan pour tous les restaurateurs nichés au bord de l'Atlantique. Une saison marquée par des réussites mais aussi par des aléas inattendus.

Une météo capricieuse - Cet été, le soleil n'a pas toujours été au rendez-vous. Les températures modestes et les précipitations régulières ont refroidi les ardeurs des vacanciers. Conséquence directe : moins de monde sur les plages et, par ricochet, un impact sur la fréquentation de notre bar de plage. Cependant, ces conditions ont incité certains touristes à privilégier les terrasses abritées et les apéritifs prolongés compensant en partie la baisse globale de l'affluence.

Les Jeux Olympiques, une attraction concurrente - L'été 2024 fut également marqué par un événement de taille : les Jeux Olympiques de Paris. Cet événement mondial a retenu l'attention de nombreux touristes français et étrangers, qui ont choisi de vivre l'effervescence olympique dans la capitale au détriment des stations balnéaires. Cette concurrence exceptionnelle a été ressentie sur toute la côte Atlantique, y compris sur notre île.

L'impact du contexte économique et politique - À cela s'ajoute un contexte politique particulier avec des élections qui ont mobilisé une partie de la population durant l'été. Ce climat politique, souvent sujet à discussions et débats dans notre bar, a aussi joué un rôle dans la dynamique de la saison. Les gens ont moins de pouvoir d'achat et cela s'est fait ressentir sur leurs consommations.

Une résilience et une convivialité intactes - Malgré ces facteurs, notre équipe a su maintenir une ambiance chaleureuse et festive. Les soirées musicales, nos petits plats ainsi que nos cocktails aux saveurs locales ont continué d'attirer une clientèle fidèle et enthousiaste. Nous avons pu compter sur le soutien des habitants de l'île et de ceux qui, même de passage, ont choisi de partager avec nous des moments inoubliables.

Des perspectives prometteuses - Avec des leçons tirées de cet été, nous envisageons déjà l'avenir. La diversité de nos animations et notre capacité à nous adapter restent nos meilleurs atouts. Et si le soleil revient pleinement l'été prochain, nous sommes confiants que les plages d'Oléron retrouveront leur effervescence habituelle.

En attendant, merci à tous ceux qui ont fait de cet été un épisode riche en rencontres et en sourires. Nous vous donnons rendez-vous très bientôt, pour de nouvelles aventures sur le littoral de La Brée les Bains !

Maxime et Marion Gourmaud



Les silhouettes d'écoliers

Pour renforcer la visibilité de la présence d'une école, des silhouettes phosphorescentes ont été installées après le croisement de la rue des Mauvoisines en arrivant du centre et à l'entrée de la rue des Boulassiers depuis l'avenue de la Mer.



Un nouveau jeu inclusif

On se souvient qu'une exposition vente a été organisée avec le Lions Club de l'île d'Oléron sous le titre « Couleurs d'Oléron ». Ce partenariat a permis d'installer un jeu inclusif sur l'aire réservée aux enfants au parc des Boulassiers (près du boulodrome).

Si ce nouveau jeu s'attache à prendre en compte les enfants en situation de handicap, il est également ouvert et accessible à tous quelles que soient les capacités.

Cérémonies

Les différentes cérémonies patriotiques rassemblent toujours anciens et jeunes près du monument aux morts situés sur la Place de la mairie.

C'est un moment de recueillement où chacun peut honorer la mémoire de nos combattants.





Des nouvelles de l'école de Saint-Denis d'Oléron

Depuis septembre, le quotidien de notre école a repris son cours.

Une équipe exclusivement féminine accueille les élèves des 3 classes: Mme Giraud pour les TPS/PS, Mme Le Coz pour les MS/GS, Mme Bourgeois pour les CP/CE1. Les 2 classes de Maternelle sont réunies dans le même espace, la garderie occupe désormais une salle de l'ancien bâtiment.

La rentrée s'est faite en douceur, les anciens élèves reprenant leurs marques, les nouveaux découvrant la vie dans une classe, l'expérience de la séparation avec la famille pouvant compter sur des pairs bienveillants, expérimentés en dépit de leur jeune âge.

L'équipe tient particulièrement à la qualité du Vivre Ensemble et chaque année, au moment de la rentrée particulièrement, nous mesurons les savoirs-faire et être des élèves qui font de notre école, un lieu sécurisant, accueillant et attractif.

Le climat qui règne à l'école est propice aux apprentissages et le résultat d'une collaboration entre les enseignants, le personnel Sivos, les parents, les élèves, les services municipaux, les associations ; ce travail est précieux et nécessaire.

A ce titre, nous avons repris nos lectures partagées avec l'équipe de la Médiathèque, partenaire fort de l'école, participé à un premier atelier Cyanotype sur le thème des oiseaux et visité une première exposition au Canot de Sauvetage en lien avec la LPO.

Le rapport à la nature reste le fil conducteur pour la classe des plus jeunes, les matinées de plein air en permettent cette expérience, la classe des MS/GS en fait aussi un thème fort qui s'articulera entre expériences directes en pleine nature et en classe. Enfin la classe des CP/CE1 est engagée quant à elle dans un projet annuel sur le thème des oiseaux.

La dynamique est donc bien lancée !
A venir, nos rencontres sportives inter-RPI, ateliers cartes de vœux pour les Anciens, séance de cinéma à l'Escale, fête de Noël à l'école et avec les familles.





Des nouvelles de l'école de La Brée-les-Bains

L'école a repris cette année avec une équipe inchangée. Mme Duprez enseigne à la classe des CE2-CM1 avec 12 et 7 élèves. Mme Gillies s'adresse aux 14 CM2.

La première période fut « maritime ». Avec les séances de voile scolaire des plus grands

au club de St Denis, les sorties scientifiques ont également repris sur l'estran de la Brée.

Ensuite, nous avons préparé notre participation au centenaire du naufrage du Port Calédonia. Nous avons appris l'émouvant chant « Antioche » écrit et composé par

Roger Bithonneau. Les enfants ont également réalisé des productions plastiques qui seront exposées.







La course d'orientation

En concertation avec l'école de La Brée, le service d'espaces verts de la commune a préparé une course d'orientation pour les élèves sur le thème des arbres que l'on peut observer sur La Brée. Malgré le froid piquant, les enfants comme les agents ont été enchantés par cette activité et souhaitent déjà réitérer l'expérience avec un autre thème !

La piñata

Pour changer de la traditionnelle chasse aux œufs et pour marquer le début des vacances de printemps, les enfants de l'école ont eu le plaisir de taper dans des piñatas jusqu'à l'explosion de confiseries !



SIVOS

Des nouveaux agents ont été accueillis au sein du RPI (Regroupement pédagogique intercommunal) de La Brée / Saint-Denis :

- Mme Mélanie Baroux, ATSEM
- Mme Paloma Boucheau, animatrice périscolaire (Déjà en poste, stagiaire le 1er août)
- Mme Sylvia Hivin, animatrice périscolaire (Déjà en poste, stagiaire le 1er août)

Une rencontre placée sous le signe de l'Afrique



On ne s'en lasse pas ! Tous les ans, à l'approche des fêtes de fin d'année, la municipalité invite les aînés et les enfants des écoles à participer à une matinée récréative autour d'un spectacle.

Une rencontre qui associe sensibilité et partage entre les générations d'hier et celles de demain.

Après une brève allocution du maire, Philippe Chevrier, un spectacle a été proposé par un duo d'artistes à la fois conteur, guitariste et percussionniste, et ayant pour toile de fond l'Afrique, terre de culture et de traditions.

Les jeunes écoliers ont probablement retenu quelques comportements de vie : du mensonge à l'interdépendance entre les animaux de la savane...

Placée sous la direction de Béatrice Gillies, la chorale des enfants a interprété a cappella une chanson écrite par Roger Bithonneau sur le Cap Hornier « Port Caledonia » et présentée à l'occasion du récent anniversaire du centenaire d'un dramatique naufrage au large de Saint Denis, près du rocher d'Antioche.

À la sortie, chaque écolier a reçu des friandises offertes par la municipalité puis la matinée a été prolongée avec les aînés pour un moment de convivialité.

Un grand merci aux enseignants, aux aînés et aux enfants pour leur participation à cette rencontre annuelle hautement symbolique.





Dernière commune de l'île d'Oléron à obtenir ce classement : La Brée-les-Bains confirme ainsi son attractivité !

La commune a récemment obtenu le prestigieux classement de «Station de tourisme» pour une durée de douze années.

Ce label confère des avantages significatifs, notamment en termes de visibilité et d'attractivité, qui sont des atouts considérables pour attirer de nouvelles clientèles.

De plus, cette distinction permet à la commune de bénéficier d'un sur-classement et, par conséquent, de dotations spécifiques de l'État.

Pour accéder à ce classement, La Brée les Bains a dû satisfaire à plus de 45 critères répartis sur neuf domaines différents.

À l'instar des sept autres communes de l'île d'Oléron, l'équipe municipale aspirait à obtenir ce label depuis le début de leur mandat en 2020.

La Commune remplissait tous les critères requis pour l'obtention du label, à l'exception d'une pharmacie présente sur son territoire, critère établi par décret la même année.

Il a fallu attendre la révision du décret en 2023 ainsi que l'intervention active de nos sénatrice et député afin que le critère imposant la présence obligatoire d'une pharmacie sur le territoire soit modifié pour stipuler qu'elle doit simplement se situer dans un rayon de vingt minutes en voiture.

Une année touristique contrastée

A l'heure des bilans, il est important de ne plus se contenter de regarder la saison estivale mais bien l'activité sur l'année entière. Si la météo ne fait pas tout, il convient quand même de dire que la météo maussade, cette année a joué un rôle crucial en 2024.

Après un début d'année timide, et un mois de juillet décevant, le mois d'août a été très correct. Et le mois de septembre, habituellement très intéressant, a été, pour beaucoup, plus court avec à nouveau une météo pluvieuse. Nous espérons un été indien qui n'a pas été présent.

Le contexte national morose, et les élections législatives anticipées n'ont bien sûr pas aidé...

Tout un ensemble de facteurs qui n'incitent pas à l'enthousiasme, surtout après des années plutôt florissantes.

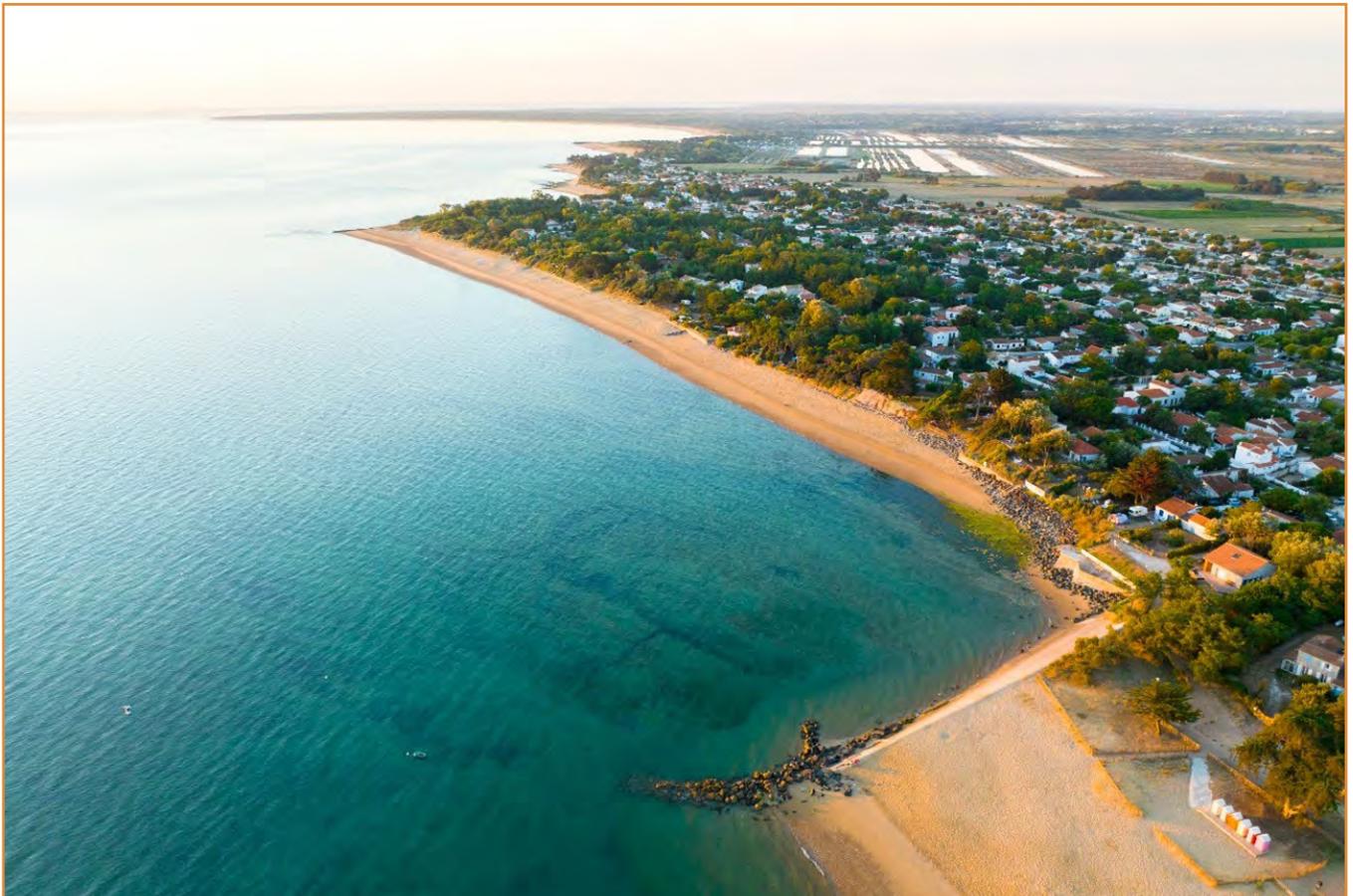
Les professionnels du tourisme se déclarent globalement plutôt insatisfaits, avec également une réduction des dépenses des touristes. Les restaurateurs ont notamment souffert, avec un ticket moyen en baisse. Mais comme les années se suivent et ne se ressemblent pas, espérons que 2025 soit plus ensoleillée, plus enthousiaste, et que l'économie touristique si importante pour notre territoire reparte de plus belle.

Lionel Pacaud



Sécurité des plages

Comme tous les ans, les Maitres Nageurs Sauveteurs veillent sur les baignades en juillet / août et s'assurent de la sécurité de tous.



Crédit photo : Arthur HABUDZIK

Le Centre Communal d'Action Sociale.

Le conseil d'administration s'est réuni le 4 avril 2024 et il a approuvé à l'unanimité le compte de gestion et le compte administratif 2023. Il a reporté le résultat cumulé de fonctionnement de 7253,18 euros en fonctionnement au budget 2024.

Devant certaines situations dramatiques et afin de pouvoir répondre aux urgences en temps réel, l'autorisation a été donnée au président de pouvoir délivrer des bons d'une valeur maximale de 50 euros (carburant, alimentaires, gaz).

A la suite du décès de notre conseillère municipale, Souraya Berro, il a été nécessaire de reconstituer le conseil d'administration par vote en conseil municipal du 16 octobre 2024.

La composition du CCAS est désormais la suivante : le maire, Philippe Chevrier, président ; Didier Blanckaert, adjoint, vice-président ; Brigitte Conil, conseillère municipale, Roger Renard, conseiller municipal et Claudine Durand, conseillère municipale.

Les membres nommés sont : Linda Snell, Marinette Mathé, Fanny Tixier, et Yann Ciepiela.

Rappelons que l'aide au repas à domicile a été revalorisée selon le revenu fiscal de référence : 15 000 euros pour une personne seule et 21 000 euros pour un couple. L'aide accordée est de 2 euros par repas. Demande à déposer en mairie.

Cette année encore, le colis offert aux aînés, à partir de 78 ans et en résidence principale, a été commandé à la COOP de la commune et comprenait du foie gras. Le nombre des bénéficiaires reste stable avec 108 colis pour personnes seules et 22 pour couples.

Le Vice-président du CCAS



Flash infos

- Le CIAS OLÉRON recrute des aides à domicile ou auxiliaires de vie !
- DEVEZ-VOUS ACCUEILLIR ?
- Le GUIDE DU BIEN VIEILLIR À OLÉRON, édité par la communauté de communes de l'île d'Oléron, service santé social, a été actualisé et répond à vos questions : prendre soin de moi pour bien vieillir, m'informer, me déplacer, choisir mes loisirs et participer à la vie locale, bien vivre chez moi, connaître mes droits. **A votre disposition à l'accueil de la mairie.**

Une naissance, un arbre

La commune poursuit la plantation d'un arbre à chaque naissance.

De généreux donateurs participent à cette action et nous les remercions chaleureusement ! Les arbres sont plantés le long de la promenade et sont pourvus d'une petite plaque portant le nom de l'enfant.

Cette année, 5 arbres supplémentaires ont ainsi pu orner le front de mer.



Une Boucle teintée de rose

La municipalité participe pleinement à la lutte contre le cancer du sein au cours d'un mois d'octobre teinté symboliquement en rose.

Sous l'impulsion des services techniques, et plus particulièrement de ses agents féminins, la place de la mairie s'est habillée en rose pour rappeler par l'image que l'information, la sensibilisation au dépistage précoce du cancer du sein, sont les garants de la curabilité. Savoir c'est pouvoir agir et permettre ainsi de sauver des vies.



Béatrice Fortassin, nouvelle centenaire

Le 4 novembre 2024, Béatrice Fortassin est devenue la seconde centenaire de la commune après Denise Boucraut, l'an dernier.

Le jour de son anniversaire, le maire et l'adjoint aux affaires sociales, l'ont honorée par la remise d'une composition florale et la médaille de la ville.

Née à Constantine en Algérie, elle s'est mariée avec André et a donné naissance à trois enfants.

A l'indépendance de l'Algérie, le couple s'est installé dans les Deux-Sèvres et a ressenti une attirance pour le bord de mer concrétisée par l'achat d'une maison à La Brée les Bains fin des années 1970, début 1980.

Aujourd'hui, notre centenaire a quatre petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants. Elle est membre du Foyer brénaï, anciennement Foyer rural, qu'elle a intégré au décès de son mari. Une initiative heureuse qui lui a permis d'échapper à la solitude avec diverses activités qui comblent désormais son emploi du temps.

Malgré son âge honorable, elle s'occupe toujours au sein de l'association et serait, semble-t-il, très redoutable à la belote.

Sa longévité ? Elle l'explique par une hygiène de vie, des activités physiques et intellectuelles. Elle est même passée à la tablette numérique !





Cherche médecin

Les deux médecins actuels quittant La Brée au 31 décembre, la commune cherche un médecin qui souhaiterait s'installer.

La mairie possède un cabinet médical récent et bien situé ! Alors si vous êtes, ou connaissez, un médecin généraliste qui aimerait exercer dans un petit village au cadre de vie agréable, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie !

La municipalité met tout en œuvre de son côté : recherche sur sites spécialisés, film promotionnel en préparation, etc. . .



Focus sur « Monalisa »



Un référent, des bénévoles et des personnes accompagnées constituent la colonne vertébrale d'une structure nationale déclinée au niveau local.

Il s'agit de rompre l'isolement et d'apporter du réconfort aux personnes âgées par des visites conviviales et régulières sans se substituer aux professionnels (aide à domicile, travailleurs sociaux, de santé ...).

Les bénévoles sont appelés à suivre une formation d'une journée. L'adhésion à une charte du réseau « Monalisa » permet d'encadrer l'activité.

Si la partie sud de l'île d'Oléron (Saint Trojan, Le Château et Dolus) dispose de quelques bénévoles, le nord (Saint Pierre, Saint Georges, Saint Denis et La Brée les Bains) en est totalement dépourvu.

Il y a probablement un chemin . . . bénévoles et personnes à accompagner.

Contact CCAS La Brée les Bains
(Didier Blanckaert, vice-président)

Une réunion des CCAS de l'île d'Oléron organisée par le service santé-social de la Communauté de communes a permis de faire le point sur le dispositif « Monalisa » et de préparer le calendrier 2025.

Le foyer brénaïs

L'année 2024 a été particulièrement active pour le Foyer, aussi bien dans ses activités quotidiennes, de septembre à juin, que dans les festivités de l'été.

Les ateliers de tapisserie, vannerie, peinture, et couture ont été très actifs, de même que les jeux du mercredi. Le maintien en forme également, avec l'aquagym, la marche, la gymnastique douce, seul le vélo est resté en retrait, du fait d'une météo adverse (et à verse).

Les réunions festives (Galette, Mardi gras, repas, Soirée Beaujolais...) sont l'occasion de nous retrouver, en passant un moment sympathique.

Nous faisons, en co-voiturage, des sorties à la journée (Ferme de Magné et château de St Jean -d'Angle, Fouras, le Puy du fou, La Roche Courbon), ou de 3 jours en Périgord (Bergerac). Les voyages-séjours (Minorque, Corse) sont organisés par des tour-operators professionnels.

Les brocantes, les retraites aux flambeaux, les expositions de peinture, les Peintres dans la rue, les feuillets donnant le calendrier des festivités de l'été... sont autant d'occasions de montrer aux visiteurs la qualité de l'accueil de notre village balnéaire.

Dernièrement, le Marché de Noël a connu un vif succès. Tout cela est rendu possible grâce à notre bonne intelligence avec l'équipe municipale, élus et employés, qu'ils en soient ici remerciés.



Les deux cycles de conférence « Tout sur Oléron » et « Tout sauf Oléron », donnés à l'auditorium, pendant la période « scolaire » (3ème samedi du mois) et redonnés l'été (tous les lundis à 21h) ont permis de reverser 400 euros à chacune des associations oléronaises SNSM, Pêris en mer, Refuge animalier d'Oléron, Musiques au Pays de Pierre Loti.

Notre Foyer est donc une excellente façon de s'intégrer au village, de s'y faire des amis, de passer du bon temps, même pour ceux qui n'y résident pas à l'année ou qui demeurent ailleurs dans l'île. La cotisation annuelle est de vingt euros.

N'hésitez pas à venir vous informer, le jeudi matin de 10h30 à 12h, et à en parler (en bien !) autour de vous.

Vous pouvez nous contacter directement au 20 rue des Ardillières, par téléphone au 05 46 75 77 01 (répondeur), par mail à foyer.brenais@gmail.com ou sur notre page Facebook Foyer brénaïs.

Jean-Pierre Chaboche
Président du Foyer brénaïs





La gym



ACAB

Chers amis Brénaïsiens,

Cette année encore nous sommes heureux de vous avoir comptés toujours aussi nombreux lors de nos 3 marchés gourmands ainsi que nos deux repas Moules Frites.

Toutes ces soirées furent un véritable succès.

Un grand merci à la municipalité, au service technique, et à nos bénévoles pour leur aide précieuse.

En 2025 nous organiserons 5 manifestations :

Samedi 31 mai : Marché gourmand

Samedi 28 juin : Repas Moules Frites

Samedi 26 juillet : Marché Gourmand

Samedi 2 août : Marché Gourmand + Election Miss La Brée

Samedi 23 août : Repas Moules Frites

J'espère vous rencontrer nombreux lors de nos prochaines soirées.

Je vous souhaite à toutes et à tous une agréable saison 2025.

Guillaume Mougeotte
Le président,

ABAO

Cette année, l'Association Brénaise des Amis de l'orgue a organisé trois concerts : le traditionnel concert de la fête de la musique le 21 juin, puis deux concerts pendant la saison estivale, les jeudis 25 juillet et 8 août. Les concerts de musiciens amateurs sont toujours appréciés par la variété des œuvres interprétées et la qualité des interprétations. Jean-Pierre Chaboche en assurait la présentation avec humour tout en situant les œuvres interprétées et les compositeurs.

Au concert de juin, Nathalie Barbary et Catherine Revert ont interprété des œuvres vocales (Ave Maria de Gounod, Wiegenlied de Strauss, Ave Maria d'Aznavor), tandis que Christine Behrens-Bastian et Michel Boiteux ont joué des œuvres instrumentales de Reger et Saint-Saens.

Au concert de juillet, six interprètes ont proposé des œuvres de musique folklorique, des œuvres de D. Buxtehude, T. Dubois, D. Ortiz, M. Reger, R. Schumann et R. Strauss.

Au concert du mois d'août, dix musiciens ont interprété des œuvres du folklore slave, de J. S. Bach, F. Couperin, M. Duruflé, W. A. Mozart, D. Ortiz et M. Reger.

L'assemblée générale de l'association s'est tenue dans la salle polyvalente prêtée par la mairie le 21 août. Les membres du conseil ont été renouvelés. Le problème rencontré lors de la programmation des circuits électroniques de commande des électrovannes de l'orgue a été résolu. La programmation complète des circuits électroniques commandant les tuyaux sera effective en début d'année 2025.

Les trois concerts de 2025 sont prévus le samedi 21 juin et les jeudis 31 juillet et 14 août.

Marie-Danièle Michelat
Présidente d'ABAO



Légendes de la photo ci-contre (juillet)

De gauche à droite : Arnaud Alabeurthe-Mozialewski, Christine Behrens-Bastian, Patrick Legand, Nathalie Barbary, Michel Boiteux et Cyril Boulestreau

Légendes de la photo ci-contre (Août)

De gauche à droite : Arnaud Alabeurthe-Mozialewski, Catherine Viard, Marie-Danièle Michelat, X, Y, Jacques Lévy-Frébault, Christine Behrens-Bastian, Michel Boiteux, Claire Fidaly et Frédéric Dionisi





OPE : championne de 1ère division en 2024 et une montée en grande région pour 2025

Le club OPE a animé en 2024 les activités pétanque pour ses licenciés, ses adhérents et les estivants (1224 participants cet été).

Les bénévoles du club se sont dépensés sans compter pour mettre en valeur le sport loisir pétanque, les produits régionaux et les commerces Oléronais. Nos concours ont été largement fréquentés par de nombreux joueurs insulaires et du continent. Les récompenses furent à la hauteur de l'évènement grâce aux soutiens de nos partenaires locaux.

Comme l'an dernier, la présence de plusieurs champions est venue illuminer le concours des campings oléronais CAMP '10 organisé par l'AOHPA (Association Oléronaise de l'Hôtellerie de Plein Air) avec notre support logistique. Cette compétition réunissait 6 champions et 2 championnes dont Charlotte DARODES, Dolusienne mondialement connue.

Cette année encore, une équipe de vétérans du club a remportée la finale départementale et accède ainsi en division régionale. En 2025 cette équipe phare du Nord de l'île va représenter tout le territoire Oléronais dans la grande aquitaine.

L'équipe féminine continue, elle, son parcours en régional.

La presse nous a largement plébiscité.

OPE, après cette année particulièrement réussie, continuera donc d'assurer l'organisation des concours en 2025. Plusieurs joueurs, de très bon niveau, ont d'ores et déjà décidé de nous rejoindre pour la saison à venir. La réussite du repas du club en septembre nous encourage à entretenir cette convivialité, cette mixité, en renouvelant des soirées à thèmes.

Deux lotos sont envisagés pour 2025

Nous attendons de nombreux membres, estivants sur le site des Boulassiers à La Brée les Bains. Débutants ou confirmés, n'hésitez plus, venez nous rejoindre.

Contact secrétariat sportif : Nathalie BEILLARD- oleronpetanquee-lite@gmail.com

Siège social et adresse postale : OPE, Place de la République, 17840 La Brée les Bains.





Pyramid

Fin mai 2024, les enfants de l'école et leurs familles ont pu assister à un spectacle de rue présenté par la Compagnie Pyramid de Rochefort. Cette représentation, dans la cour de l'école, était un mélange de danse hip-hop, de burlesque

et de théâtre d'objets. Parents et enfants ont été émerveillés par les chorégraphies. La soirée s'est achevée par un moment de convivialité où les enfants ont eu l'occasion de poser des questions aux danseurs.

Volley

Une nouvelle fois, l'été fut chaud sous le soleil brénaï et beau avec le volley-ball.

Malgré les jeux olympiques, les participants aux stages jeunes (du lundi au vendredi de 10h30 à 12h30) et aux tournois (mercredi à partir de 13h et samedi à partir de 12h30) furent toujours aussi nombreux. De plus, durant cet été particulier, nous nous sommes rassemblés pour assister devant le petit écran, aux retransmissions de la demie finale et de la finale de l'équipe de France masculine de volley-ball aux jeux olympiques.

Lors des stages, c'est un plaisir de constater que les jeunes progressent d'année en année, certains ayant de plus une pratique en club. Merci à l'encadrement, ancien et nouveau, qui organise au mieux les entraînements.



Lors des tournois, la satisfaction est de voir de plus en plus d'équipes constituées « d'anciens » avec leurs enfants et ce avec un bon niveau : la relève est là !

Comme tous les ans, des joueurs de tous niveaux ont la possibilité de se rencontrer. Nous faisons donc notre possible pour donner des lots à tous.

Pour cela, nous tenons à remercier chaleureusement ceux qui contribuent à cet effort : nos partenaires d'hier et d'aujourd'hui, des commerçants de Saint Pierre à Saint Denis en passant par Foulerot, Le Douhet et La Brée.

Enfin, deux exhibitions ont eu lieu et là encore, nous remercions non seulement les joueurs qui ont eu la gentillesse de venir pour ces prestations mais également les spectateurs dont la présence chauffe le terrain et permet aux joueurs de se dépasser. Ce fut surtout le cas début août où il y avait sur le terrain LILEMBO Lucas, Pro A, KOSTOVIC Marko, Pro en Hongrie, CHEUNG Maxime et PODA Dany, Pro B, ZERBROUKI Théo et ALAGUÉRATÉGUY Maxime en N1.

Enfin, des remerciements à la mairie de La Brée les Bains, qui nous donne la possibilité de développer nos projets pour que les vacances soient belles.

A l'été prochain, dans la joie et la bonne humeur !

Oléron Volley Plage



Paddle plage Planginot à La Brée

Exploité à titre privé par la société « Anim E Motion », le centre de location de Paddles de la Brée les Bains est très apprécié par les vacanciers.

Une convention administrative est rédigée avec la municipalité pour l'autorisation d'occupation temporaire. La municipalité a fait part d'un grand soutien pour la création de ce magnifique projet.

Durant cette deuxième saison, notre équipe était composée de deux éducateurs sportifs. Des animateurs souriants, dynamiques et plein d'énergie !

Le centre se situe tout à droite de la plage Planginot de la Brée les Bains avec un accès direct sur la plage pour les utilisateurs. L'accueil de la clientèle s'effectue devant une cabine de plage caractéristique de la région et en adéquation avec le paysage, mise à disposition par la Mairie de la Brée les Bains.

Sur cette cabine vous trouverez affichés les tarifs, les horaires d'ouverture, ainsi que la réglementation afin de renseigner les clients.

Lors de cette quatrième saison, Richard Fleury, (gérant du club) et son équipe d'anim-

tion, ont proposé aux vacanciers des paddles professionnels ainsi que des gilets de sauvetage de qualités. Le site est composé de 3 Paddles 1 place et 3 Paddles 2 places, fournis avec l'équipement complet.

« Nous nous sommes lancés dans une nouvelle aventure au sein de votre belle ville de la Brée les bains et nous avons pris énormément de plaisir à partager notre professionnalisme auprès des familles.

L'objectif a été atteint, à savoir, proposer une activité ludique, seul ou en groupe, afin d'associer des moments de détente mais aussi sportifs, dans un cadre naturel et magnifique. »

Pour conclure, je tiens à remercier particulièrement l'équipe municipale de la Brée les Bains, qui nous a fortement soutenus, tant sur le plan humain, que matériel. Un grand merci également à Monsieur le Maire et Monsieur Patrick Monnereau qui nous ont permis de monter ce beau projet, pour cette magnifique commune.

Je tiens également à remercier le service technique pour leur travail, notamment à travers la très jolie cabane d'accueil, qui fait

désormais partie du paysage de La Brée les Bains.

J'ai vécu une très belle aventure professionnelle cette année, grâce à la gestion du club de plage ainsi que le centre de location de paddle.

Cela a été pour moi un grand défi, qui a été remporté grâce à l'investissement des deux équipes, des jeunes professionnels, impliqués et dynamiques ! Enfin je remercie ma compagne Émilie, qui grâce à son expérience, m'a soutenue et accompagnée durant tout l'été dans ce nouveau projet.

Renseignements au 0676410247, site internet : Club des petits Goélands Oléron et sur la page Facebook : club des petits Goélands Oléron.

Fleury Richard



Le club de plage de la Brée les Bains

« Les petits Goélands » est un club de plage ouvert depuis 4 ans, affilié à l'UFCPA (union française des clubs de plage et leurs amis).

C'est un espace récréatif saisonnier pour les enfants. Exploité à titre privé par la société « Anim E Motion », il se situe aux abords de la plage Planginot à la Brée les Bains.

Une convention administrative est rédigée avec la municipalité pour l'autorisation d'occupation temporaire. La municipalité a fait part d'un grand soutien pour la création de ce magnifique projet, notamment à travers la mise à disposition de matériel de loisirs pour les enfants. Nous avons minutieusement recruté un encadrement de qualité, qui a pour mission d'organiser des activités ludiques, tout en respectant les normes de sécurité inhérentes à cette pratique.

Ainsi, l'espace récréatif « club de plage » permet à la municipalité de la Brée les Bains d'offrir à ses résidents et aux vacanciers, une structure d'accueil où les enfants peuvent s'adonner aux plaisirs de la plage et à la vie de groupe.

Lors de cette quatrième saison, Richard Fleury, (gérant du club) et son équipe d'animation, ont proposé des semaines à thèmes, afin que les enfants participent à diverses activités sportives, créatives et ludiques : concours de châteaux de sable, chasses aux trésors, concours de danse ou encore de multiples animations qui émerveillent et transportent les enfants dans l'imaginaire.

Pour les plus grands, le club propose également une veillée le jeudi de 20h30 à 22h45 (animations diverses, Quiz musical, loup garou, pop-corn et chamalow...), ainsi que des tournois sportifs et des sorties vélo.

Chaque vendredi, les enfants invitent les parents à un spectacle en lien avec le thème de la semaine.

Deux représentations sont proposées, l'une à 12h00 et l'autre à 18h00. Les enfants apprécient tout particulièrement ce moment où ils sont acteurs de leurs prestations ! Les enfants du club ont eu la chance d'avoir la présence de Mr le Maire ainsi que Mr Monnerau Patrick lors de la remise de récompenses des fameuses Olympiades.

La mairie de la Brée les Bains offre aux enfants récompensés de magnifiques coupes à l'effigie du club des petits Goélands. De très bon souvenirs partagés avec les enfants et familles.

Le club propose des cours de natation avec un maître-nageur diplômé d'État. Les cours de natation sont accessibles à tous les niveaux dès 3 ans.

Les séances sont dispensées en mer sur une zone délimitée par une ligne d'eau.

De nombreux enfants ont appris à nager ou à progresser dans leur niveau de natation, avec le Maître-Nageur du club à l'écoute des personnes initiées. Il y a un château gonflable en forme de crocodile, très apprécié par les enfants, tant pour les moments de jeu libre, que pour les activités encadrées.

L'équipe d'animation organise chaque jour des concours très appréciés par les enfants. Il y a à la fin de chaque demi-journée une remise de récompenses pour tous les enfants inscrits, avec de nombreux cadeaux offerts

par les partenaires de l'UF CPA (futuroscope, fleurus, décathlon, Cacolac, Cinema...) ainsi que des partenaires locaux comme la Coop de la Brée les Bains.

Le club de plage, ainsi que les enfants, les remercient chaleureusement pour tous leurs investissements et les jeux de qualité distribués tout l'été.

Ainsi, chaque été vous retrouverez une équipe de professionnels diplômés dans l'animation et dans les activités sportives, qui transportera vos enfants dans des univers magiques pour des vacances inoubliables !

Alors n'hésitez pas à faire découvrir ce magnifique club de plage à vos enfants ainsi que vos petits-enfants.

Renseignements au 0676410247, sur le site internet : Club des petits Goélands Oléron et sur la page Facebook : club des petits Goélands Oléron.

Fleury Richard



Des nouvelles du « petit paradis » de la pétanque à la plage de Planginot.

L'espace de jeux en face de la rue des Tamaris était victime de son succès et la surface n'était plus en adéquation avec le nombre de joueuses et joueurs. Très plébiscité, dans un cadre de carte postale, en bord de mer, avec le bruit des vagues en écho, ce «petit lieu d'amitié et de sport» réclamait une extension.

Dans le cadre de la nouvelle concession de plage, l'agrandissement d'environ 4 couloirs de jeux a été possible et dès le premier jour, tout était pris d'assaut, tant par les brénaïses que par les estivants. Tous les assidus ont remercié vivement les services techniques de la mairie de leur avoir offert un rajout de bonheur.

Lieu de partage, lieu de lien social, lieu de parties acharnées, lieu de vacances inoubliables, tout est réuni afin que, hiver comme été, toutes les générations, les dames et les hommes, puissent profiter du soleil, de la mer et du cochonnet....

Bientôt «la Marseillaise»!!!! à La Brée ?.



Miss La Brée

Comme tous les ans, les vacanciers et les brénaïses ont eu le plaisir de voir couronner la Miss La Brée 2024.

Cette animation, en collaboration avec le Comité Miss en Oléron, présidé par Lisiane Pelou et les commerçants du marché, rassemble toujours un public nombreux.



Crédit photo : Maurice GUILDOUX

Ode à la mer



A 23 heures sonnantes, la féerie commençait par un ballet de cracheurs de feu, l'équipe de Sylvain Lachaise était au grand complet et proposait différents tableaux de jongleurs de feu dans un cadre somptueux.

Ces différentes scènes étaient accompagnées d'une musique nostalgique au piano, puis d'un chant oléronais et surtout de la voix douce et suave de la jeune fille contant l'histoire légendaire de Jean des

Pierres, faiseur des écluses à poissons, Jean simple mais tellement près de la nature nourricière d'une époque Oléronaise assez pauvre.

Une foule immense s'était massée sur le haut du site, parfaitement sécurisé par les services techniques municipaux.

Le feu, l'air, la terre, le travail des hommes pour faire et refaire les écluses, le génie humain de l'architecture du piège à poissons, l'éternel recommencement face aux marées dévastatrices, tout était là, avec cette voix féminine insidieuse qui vous pénètre au cœur et vous transporte dans cette époque rude si proche de nous.

Quel magnifique spectacle conclu par un feu d'artifice que Jean des Pierres a dû entendre dans son jardin de repos de Chassiron, là où les vagues sont toujours à l'assaut des terres, là où les rêves des cités océanes perdues se transforment en brume d'argent, là où la vie se transforme comme elle s'est transformée avec le feu.

Super bravo à toute l'équipe de Sylvain qui a été récompensée par des hurras sortis du cœur des spectateurs et les applaudissements entendus jusqu'aux étoiles aoûtiniennes.

Feu d'artifice

Comme tous les ans, les traditionnels feux d'artifice des 14 juillet et 15 août ont été très appréciés par tous.

La déambulation avec lampions et musique, les food trucks et le bal ponctuent toujours les vacances brénaises pour le plus grand plaisir des touristes et des locaux.

L'obligation de protection des oiseaux en période de reproduction « gravelots à col-

lier interrompus » présents sur la Pointe de Prouard au moment du 14 juillet nous a obligé à déplacer le feu au Moulin de La Brée.

Il en sera de même pour le 14 juillet 2025.



Le cinéma en plein air

Cet été, la municipalité a souhaité proposer la diffusion d'un film en plein air.

C'est donc Astérix et Obélix qui a été projeté aux Boulassiers.

Des Food trucks permettaient une restauration sur place avant le début du film.



Une soirée féérique

Un magnifique spectacle associant la lumière, l'eau et la musique a été proposé en août par la municipalité sur le parc du bouldrome des Boulassiers.

Une véritable réussite populaire qui a fait voyager le public dans un univers flamboyant.

Le choix de cette manifestation inédite a été particulièrement judicieux et pourrait bien être de nouveau au programme de nos animations 2025.

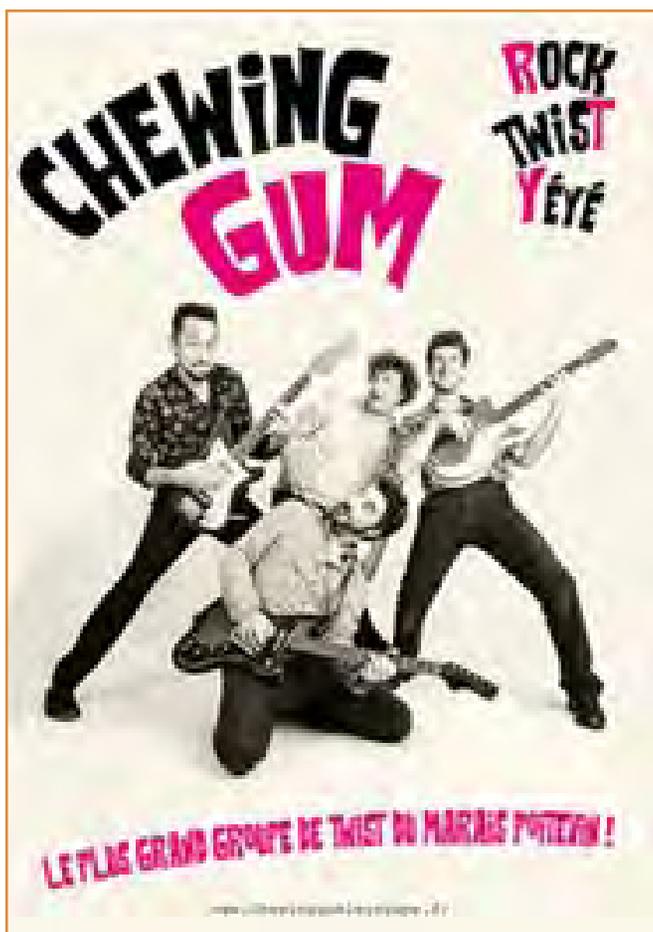
On en redemande !



Les concerts

Cette année encore, la musique a résonné aux Boulassiers avec 2 concerts organisés par la municipalité.

Ce fut encore un succès grâce aux talents des deux groupes sélectionnés pour l'occasion !



C'est chose faite : 2 liaisons quotidiennes entre Saint-Denis et Surgères dès septembre 2024

A partir de septembre, l'ancienne ligne 6E ira 2 fois par jour et tous les jours de la semaine jusqu'à Saint-Denis, en passant par Chéray et La Brée.

Bien évidemment, ce trajet complémentaire se fera s'il y a des demandes, c'est-à-dire en TAD (Transport à la Demande) : il suffit d'appeler la veille pour confirmer que l'on souhaite prendre le bus pour que la liaison soit assurée (tél : 05 33 09 47 60).

A priori une liaison le matin et une l'après-midi, du lundi au vendredi toute l'année et tous les jours de la semaine l'été.

Tout ceci sera confirmé par une communication officielle lors de la publication des fiches horaires.

CARS RÉGIONAUX
LIGNE 6/E DEVIENT
154
VALABLES DU 02/09/2024 AU 14/12/2024

SAINT-DENIS-D'OLÉRON → SURGÈRES NOUVEAU RÉSEAU

	Lundi au vendredi	Dimanche et jours fériés	Lundi au vendredi	Lundi au samedi	Lundi au samedi	Lundi au samedi	Lundi au samedi	Vendredi et samedi
SAINT-DENIS-D'OLÉRON Parking du Stade	06:21	18:56						
LA BRÉE-LES-BAINS Office de tourisme	06:27	19:02						
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Chéray D734	06:48	19:23	11:48	15:03	17:25	18:23	19:15	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare Routière	06:58	19:33	11:58	15:13	17:35	18:33	19:25	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Grand Fief	07:04	19:39	12:04	15:19	17:41	18:39	19:31	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Les Bernardéaux	07:09	19:44	12:09	15:24	17:46	18:44	19:36	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	07:19	19:54	12:19	15:34	17:56	18:54	19:46	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	07:22	19:57	12:22	15:37	17:59	18:57	19:49	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	07:32	20:07	12:32	15:47	18:09	19:07	19:59	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	07:41	20:17	12:41	15:56	18:18	19:16	20:08	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	07:51	20:27	12:51	16:06	18:28	19:26	20:18	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	08:01	20:37	13:01	16:16	18:38	19:36	20:28	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	08:11	20:47	13:11	16:26	18:48	19:46	20:38	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	08:21	20:57	13:21	16:36	18:58	19:56	20:48	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	08:31	21:07	13:31	16:46	19:08	20:06	20:58	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	08:41	21:17	13:41	16:56	19:18	20:16	21:08	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	08:51	21:27	13:51	17:06	19:28	20:26	21:18	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	09:01	21:37	14:01	17:16	19:38	20:36	21:28	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	09:11	21:47	14:11	17:26	19:48	20:46	21:38	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	09:21	21:57	14:21	17:36	19:58	20:56	21:48	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	09:31	22:07	14:31	17:46	20:08	21:06	21:58	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	09:41	22:17	14:41	17:56	20:18	21:16	22:08	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	09:51	22:27	14:51	18:06	20:28	21:26	22:18	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	10:01	22:37	15:01	18:16	20:38	21:36	22:28	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	10:11	22:47	15:11	18:26	20:48	21:46	22:38	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	10:21	22:57	15:21	18:36	20:58	21:56	22:48	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	10:31	23:07	15:31	18:46	21:08	22:06	22:58	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	10:41	23:17	15:41	18:56	21:18	22:16	23:08	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	10:51	23:27	15:51	19:06	21:28	22:26	23:18	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	11:01	23:37	16:01	19:16	21:38	22:36	23:28	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	11:11	23:47	16:11	19:26	21:48	22:46	23:38	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	11:21	23:57	16:21	19:36	21:58	22:56	23:48	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	11:31	24:07	16:31	19:46	22:08	23:06	23:58	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	11:41	24:17	16:41	19:56	22:18	23:16	24:08	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	11:51	24:27	16:51	20:06	22:28	23:26	24:18	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	12:01	24:37	17:01	20:16	22:38	23:36	24:28	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	12:11	24:47	17:11	20:26	22:48	23:46	24:38	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	12:21	24:57	17:21	20:36	22:58	23:56	24:48	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	12:31	25:07	17:31	20:46	23:08	24:06	24:58	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	12:41	25:17	17:41	20:56	23:18	24:16	25:08	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	12:51	25:27	17:51	21:06	23:28	24:26	25:18	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	13:01	25:37	18:01	21:16	23:38	24:36	25:28	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	13:11	25:47	18:11	21:26	23:48	24:46	25:38	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	13:21	25:57	18:21	21:36	23:58	24:56	25:48	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	13:31	26:07	18:31	21:46	24:08	25:06	25:58	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	13:41	26:17	18:41	21:56	24:18	25:16	26:08	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	13:51	26:27	18:51	22:06	24:28	25:26	26:18	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	14:01	26:37	19:01	22:16	24:38	25:36	26:28	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	14:11	26:47	19:11	22:26	24:48	25:46	26:38	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	14:21	26:57	19:21	22:36	24:58	25:56	26:48	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	14:31	27:07	19:31	22:46	25:08	26:06	26:58	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	14:41	27:17	19:41	22:56	25:18	26:16	27:08	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	14:51	27:27	19:51	23:06	25:28	26:26	27:18	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	15:01	27:37	20:01	23:16	25:38	26:36	27:28	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	15:11	27:47	20:11	23:26	25:48	26:46	27:38	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	15:21	27:57	20:21	23:36	25:58	26:56	27:48	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	15:31	28:07	20:31	23:46	26:08	27:06	27:58	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	15:41	28:17	20:41	23:56	26:18	27:16	28:08	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	15:51	28:27	20:51	24:06	26:28	27:26	28:18	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	16:01	28:37	21:01	24:16	26:38	27:36	28:28	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	16:11	28:47	21:11	24:26	26:48	27:46	28:38	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	16:21	28:57	21:21	24:36	26:58	27:56	28:48	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	16:31	29:07	21:31	24:46	27:08	28:06	28:58	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	16:41	29:17	21:41	24:56	27:18	28:16	29:08	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	16:51	29:27	21:51	25:06	27:28	28:26	29:18	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	17:01	29:37	22:01	25:16	27:38	28:36	29:28	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	17:11	29:47	22:11	25:26	27:48	28:46	29:38	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	17:21	29:57	22:21	25:36	27:58	28:56	29:48	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	17:31	30:07	22:31	25:46	28:08	29:06	29:58	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	17:41	30:17	22:41	25:56	28:18	29:16	30:08	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	17:51	30:27	22:51	26:06	28:28	29:26	30:18	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	18:01	30:37	23:01	26:16	28:38	29:36	30:28	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	18:11	30:47	23:11	26:26	28:48	29:46	30:38	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	18:21	30:57	23:21	26:36	28:58	29:56	30:48	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	18:31	31:07	23:31	26:46	29:08	30:06	30:58	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	18:41	31:17	23:41	26:56	29:18	30:16	31:08	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	18:51	31:27	23:51	27:06	29:28	30:26	31:18	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	19:01	31:37	24:01	27:16	29:38	30:36	31:28	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	19:11	31:47	24:11	27:26	29:48	30:46	31:38	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	19:21	31:57	24:21	27:36	29:58	30:56	31:48	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	19:31	32:07	24:31	27:46	30:08	31:06	31:58	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	19:41	32:17	24:41	27:56	30:18	31:16	32:08	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	19:51	32:27	24:51	28:06	30:28	31:26	32:18	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	20:01	32:37	25:01	28:16	30:38	31:36	32:28	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	20:11	32:47	25:11	28:26	30:48	31:46	32:38	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	20:21	32:57	25:21	28:36	30:58	31:56	32:48	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	20:31	33:07	25:31	28:46	31:08	32:06	32:58	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	20:41	33:17	25:41	28:56	31:18	32:16	33:08	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	20:51	33:27	25:51	29:06	31:28	32:26	33:18	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	21:01	33:37	26:01	29:16	31:38	32:36	33:28	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	21:11	33:47	26:11	29:26	31:48	32:46	33:38	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	21:21	33:57	26:21	29:36	31:58	32:56	33:48	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	21:31	34:07	26:31	29:46	32:08	33:06	33:58	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	21:41	34:17	26:41	29:56	32:18	33:16	34:08	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	21:51	34:27	26:51	30:06	32:28	33:26	34:18	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	22:01	34:37	27:01	30:16	32:38	33:36	34:28	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	22:11	34:47	27:11	30:26	32:48	33:46	34:38	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	22:21	34:57	27:21	30:36	32:58	33:56	34:48	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	22:31	35:07	27:31	30:46	33:08	34:06	34:58	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	22:41	35:17	27:41	30:56	33:18	34:16	35:08	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	22:51	35:27	27:51	31:06	33:28	34:26	35:18	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	23:01	35:37	28:01	31:16	33:38	34:36	35:28	
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Gare SNCF	23:11	35:47	28:11	31:26	33:48	34:46	35:38	

Meublé de tourisme

Depuis 2009, toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme, que celui-ci soit classé ou non au sens du Code du Tourisme, doit en avoir préalablement fait la déclaration auprès du maire de la commune où est situé le meublé.

Cette obligation concerne tous les types de meublés de tourisme, que vous louiez une maison, un appartement, ou une chambre meublée.

Comment déclarer son meublé de tourisme ?

1. Déclaration mairie

La démarche est simple. La déclaration d'un meublé de tourisme doit être adressée à la mairie par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception. Elle doit préciser l'identité et l'adresse du déclarant, l'adresse du meublé de tourisme, le nombre de pièces composant le meublé, le nombre de lits, la ou les périodes prévisionnelles de location et, le cas échéant, la date de la décision de classement et le niveau de classement.

Un formulaire adapté a été mis en place (formulaire Cerfa n° 14004*04 « Déclaration en mairie des meublés de tourisme »). Ce formulaire est accessible sur le site Internet de la Communauté de Communes rubrique « Taxe de Séjour – Quelles sont les formalités à accomplir » ou sur le site gouvernemental www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R14321.

Vous pourrez le télécharger, le compléter en ligne, l'imprimer et l'envoyer à la mairie par courrier recommandé avec accusé de réception ou le déposer sur place.

ATTENTION : Tous les meublés doivent être déclarés, même ceux loués depuis longtemps, et tout changement concernant les informations fournies (sur le loueur, le meublé, les périodes de location) doit faire l'objet d'une nouvelle déclaration en mairie.

2. Déclaration au Titre de la Taxe de Séjour

En parallèle, la Communauté de Communes rappelle à tous les propriétaires de meublés de tourisme qu'ils doivent également se déclarer au titre de la taxe de séjour. Cette déclaration se fait en ligne sur <https://taxe.3douest.com/iledoleron.php>.

En passant par ce site vous faites d'une pierre deux coups : le Cerfa destiné à la Mairie est automatiquement généré et transmis à la Mairie. Vous retrouverez le récépissé dans votre espace hébergeur ainsi créé.

Meublé de tourisme non déclaré ou non enregistré : quels sont les risques ?

Il est important de noter que tout défaut de déclaration préalable peut entraîner des sanctions. En effet, le non-respect de cette obligation est passible d'une contravention de 3ème classe, soit une amende pouvant atteindre 450 euros.

En respectant ces démarches, vous contribuez à une gestion optimale de notre territoire et au développement touristique de notre région.



Un conciliateur de justice à votre disposition ... gratuitement !

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole.

Son rôle est d'accompagner les parties dans la recherche d'une solution amiable à leur différend. Le conciliateur peut être désigné par les parties ou par le juge.

Le recours au conciliateur de justice est gratuit. L'accord qu'il propose

peut être homologué : approbation d'un acte ou d'une convention par la justice.

Depuis le 1er octobre 2023, il est obligatoire de recourir à un mode de résolution amiable avant de saisir le tribunal judiciaire d'un litige portant sur le paiement d'une somme qui ne dépasse pas 5 000 €.

Permanences et Audiences de Conciliation de Justice Ile d'Oléron

Calendrier Année 2025 -

Philippe Vigent - Conciliateur de justice - Tél. 06.74.46.80.05 - conciliateur.vigent@orange.fr

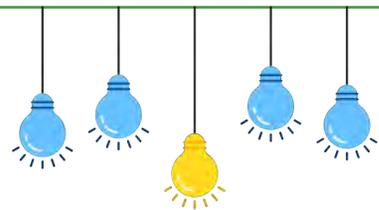
Uniquement sur rendez-vous auprès du Conciliateur de Justice

2025	Le Château	Saint Pierre	Saint Pierre	Saint Georges	Saint Georges
Lieu	Mairie	Espace France Service	Espace France Service	Mairie	Mairie
Horaires	8h40 - 12h15	8h40 - 12h15	8h40 - 12h15	14h00 - 17h15	14h00 - 17h15
Janvier	Mardi 7	Mercredi 8	Mercredi 22	Mercredi 8	Mercredi 22
Février	Mardi 4	Mercredi 5	Mercredi 19	Mercredi 5	Mercredi 19
Mars	Mardi 11	Mercredi 12	Mercredi 19	Mercredi 12	Mercredi 19
Avril	Mardi 1er	Mercredi 2	Mercredi 16	Mercredi 2	Mercredi 16
Mai	Mardi 6	Mercredi 7	Mercredi 21	Mercredi 7	Mercredi 21
Juin	Mardi 3	Mercredi 4	Mercredi 11	Mercredi 4	Mercredi 11
Juillet	Mardi 1er	Mercredi 2	Mercredi 16	Mercredi 2	Mercredi 16
Août	Mardi 5	Mercredi 6	Mercredi 20	Mercredi 6	Mercredi 20
Septembre	Mardi 9	Mercredi 10	Mercredi 24	Mercredi 10	Mercredi 24
Octobre	Mardi 7	Mercredi 8	Mercredi 22	Mercredi 8	Mercredi 22
Novembre	Mardi 4	Mercredi 5	Mercredi 19	Mercredi 5	Mercredi 19
Décembre	Mardi 2	Mercredi 3	Mercredi 17	Mercredi 3	Mercredi 17

*Mairie de Le Château d'Oléron, 4 boulevard Victor Hugo, 17480 Le Château d'Oléron
Mairie de Saint Georges d'Oléron, rue de la République, 17190 Saint Georges d'Oléron
Espace France Service, 55 bis route des Allées, 17310 Saint Pierre d'Oléron*



Le saviez-vous ?



■ Chiens dangereux

Depuis 1999, les propriétaires ou détenteurs de chiens de la 1ère catégorie (chiens d'attaque : Pit-bull, Boer-bull, Tosa) et de la 2ème catégorie (chiens de garde et de défense : Staffordshire terrier, Rottweiler, Tosa) en application de l'article 211-5 du code rural, au sens de l'arrêté interministériel du 27 Avril 1999, doivent procéder à la déclaration de leur animal à la mairie sous peine d'une contravention.

Pour cela, il convient de présenter en mairie les documents suivants :

- Carte d'identification du chien (comportant le numéro de tatouage),
- Certificat de vaccination antirabique en cours de validité,
- Certificat vétérinaire de stérilisation du chien (uniquement pour les chiens de 1ère catégorie),
- Attestation d'assurance garantissant de la responsabilité civile du propriétaire,
- Attestation d'aptitude délivrée par un vétérinaire agréé.

Il vous sera délivré un récépissé de déclaration qui peut être, à tout moment, ainsi que l'attestation d'assurance et le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, réclamé par les forces de l'ordre. L'inobservation de ces dispositions constitue un délit puni de 6 mois d'emprisonnement et de fortes amendes.

■ Déjections canines

Lorsque vous promenez vos chiens, munissez-vous de petits sacs afin que les rues, trottoirs et plages ne relèvent pas du parcours du combattant...

Des sacs sont à votre disposition au camping municipal, Place Gaston Robert, sur la plage (à deux emplacements) ainsi qu'à la mairie.

Le non ramassage des excréments des chiens constitue une infraction punie d'une amende de 35 euros (article R632.1 du code pénal).

Nous rappelons que pour tout chien qui sera en état de divagation et qui sera identifié, son propriétaire se verra punir d'une contravention de 2ème classe, soit 35 euros conformément à l'article R622.2 du code pénal.

Nous rappelons également que, sur le territoire de la commune, les chiens doivent être tenus en laisse.

■ Chiens perdus ou trouvés

Si vous trouvez un chien ou si vous en perdez un, contactez l'élevage de boxer de « La Prise des Viviers » situé au Bois Fleury 17310 Saint-Pierre d'Oléron (voie sans issue derrière l'aérodrome) - Tél : 06 07 45 44 77. Normalement il y a une permanence tous les jours mais mieux vaut s'en assurer par un appel téléphonique.

■ Recensement militaire

En fonction du mois de leur naissance, les jeunes garçons ou filles nés en 2009 doivent se faire recenser en mairie cette année dans les 3 mois suivant leur 16ème anniversaire.

L'administré est vivement invité à fournir une adresse de messagerie valide lors du recensement. Par exemple, s'ils sont nés en janvier 2009, ils doivent se faire recenser entre janvier et mars 2025.

■ Éclairage public

Certains jours, l'éclairage public flanche auprès de chez vous. C'est très désagréable et nous vous comprenons.

Aussi, pour obtenir un dépannage des plus rapides, vous devez relever le numéro de la plaque L.B. suivi de 1 à 3 chiffres, situé, en général, à hauteur d'homme sur le poteau concerné et le signaler à la mairie, qui pourra dès lors transmettre la demande au prestataire.

■ Tennis municipal

Allée du Gai Séjour - Ouvert 7j/7j

Réservation à la mairie de 9h à 16h30

Du lundi au vendredi et samedi matin du 1er juillet au 31 août. Nous rappelons, par ailleurs, que le tennis est ouvert gratuitement, le mercredi, hors saison, aux jeunes, résidents permanents de la commune ou du local jeunes du Foyer Rural de Saint-Denis, accompagnés d'un adulte.



PLANNING DE COLLECTE

à partir du 6 janvier 2025



COLLECTE DES BACS EN PORTE-À-PORTE

Collecte entre 5h et 12h
sauf en juillet-août
entre 22h et 5h.

ORDURES MÉNAGÈRES



EMBALLAGES MÉNAGERS ET PAPIERS



La Brée-les-Bains

LUNDI

VENDREDI

Saint-Denis-d'Oléron
Saint-Georges-d'Oléron

LUNDI

MERCREDI

Saint-Pierre-d'Oléron

JEUDI

MERCREDI

Dolus-d'Oléron
Le Grand-Village-Plage
Saint-Trojan-les-Bains

MARDI

VENDREDI

Le Château-d'Oléron

MARDI

JEUDI

Ramassage des ordures ménagères et bacs de tri sélectif

Le ramassage des ordures ménagères s'effectue exclusivement à l'aide des containers individuels ou des containers collectifs.

Les cartons, sacs ou autres récipients contenant des déchets ménagers ne sont pas ramassés par l'entreprise effectuant ce service.

Les propriétaires de résidences principales et secondaires doivent placer :

1. Le container à ordures ménagères sur le trottoir, pour la collecte le dimanche avant 20 h.
2. Le container de tri sélectif (jaune) le jeudi avant 20 h.

Les sacs « cabas » jaunes réutilisables ne sont pas ramassés. Ils doivent être vidés dans les colonnes de tri.

Les débris de jardin doivent être déposés à la déchetterie mais en aucun cas dans les containers individuels ou collectifs.

Ramassage des encombrants

La commune organise un service gratuit de ramassage des encombrants pour les personnes non équipées pour emmener à la déchetterie les gros objets dont elles désirent se débarrasser.

La demande doit en être obligatoirement formulée auprès des services du secrétariat de la mairie, par lettre, par téléphone ou par mail.

Le ramassage sera ensuite effectué par les services municipaux de la voirie suivant la liste d'inscription transmise par la mairie; chaque dernier lundi du mois.

Les personnes en ayant formulé la demande sont priées de ne sortir leurs encombrants que le jour du ramassage le matin de bonne heure, avant 8 heures.

Dépôt sur voirie communale

Une demande doit être formulée en mairie pour tout dépôt sur la voirie, tel que dépôt de sable ou gravier et en particulier des gravats résultant de travaux effectués par une entreprise ou un proprié-

taire.

Ces gravats devront être enlevés à la fin du chantier, la voirie et les trottoirs ne devront pas être dégradés ni encombrés de façon abusive.

Urbanisme

Il est rappelé à toute personne intéressée par des travaux (construction nouvelle, ravalement de façade, ouverture, abri de jardin, clôture, couverture de maison, changement de destination de locaux, etc...) de bien vouloir se renseigner auprès du service de l'urbanisme de la mairie avant de réaliser ces projets, du lundi au vendredi : de 9h à 12h00. Les membres de la commission d'urbanisme se réunissent en mairie un mardi par mois.

Si vous avez un projet, vous pouvez prendre rendez-vous au service urbanisme de la mairie pour y assister.

Nous attirons votre attention sur un point important concernant l'octroi du certificat de conformité.

Il ne peut être accordé que lorsque les travaux sont intégralement terminés et cela inclut les peintures des volets. Lorsque les volets ont été posés et comportent une couche d'apprêt, six mois doivent s'écouler avant le passage de la couleur définitive. Aussi ne déposez pas votre demande de conformité avant le passage de la peinture définitive.

■ Déclaration de catastrophe naturelle

Si vous avez constaté des dégâts sur votre habitation dus à la sécheresse ou aux mouvements de terrains et que vous souhaitez faire une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, vous êtes invités à prendre contact avec votre assurance et dans le même temps à déclarer le sinistre à la mairie (par courrier ou par mail).

Merci de joindre des photos à votre courrier. Pour plus d'information, vous pouvez contacter la mairie soit par mail soit par téléphone aux horaires d'ouverture.

■ Accueil de jour

Pour personnes âgées, dépendantes et/ou désorientées, pour favoriser le maintien à domicile, rompre la solitude et optimiser l'autonomie de la personne âgée : **Maison de retraite de Saint-Georges d'Oléron.**

Mission : prendre en charge sur une journée, de manière régulière ou occasionnelle, des personnes âgées vivant à domicile, en structure agréée au sein de la maison de retraite.

Objectifs :

- Stimuler les capacités cognitives et relationnelles des personnes,
- Conserver son autonomie pour favoriser le maintien à domicile,
- Rompre l'isolement et éviter le repli sur soi,
- Se familiariser avec la vie en collectivité,
- Soulager les familles et l'entourage par une prise en charge adaptée.

Encadrement et accompagnement : une aide médico-psychologique référente de l'accueil de jour aidée par une équipe pluridisciplinaire (aide-soignante, animateur, kinésithérapeute, psychomotricienne).

Activités de groupe ou individuelles : les activités proposées ont une visée sociale et occupationnelle. Elles permettent de stimuler les capacités physiques et psychiques des personnes : activités corporelles, atelier de jardinage, cuisine, aide à la vie quotidienne (mettre la table...), groupe de paroles, atelier mémoire, activités manuelles, jeux de société...

Déroulement d'une journée : accueil dès 9h, 1 séance d'activités ou atelier de 2h, repas en collectivité, 1 séance d'activités ou atelier de 2h, retour à domicile à partir de 16h.

Conditions d'admission : consultation médicale préalable vérifiant la compatibilité de l'état de la personne avec les activités proposées et la gestion d'un groupe.

Accueil régulier ou occasionnel en fonction du souhait des familles et des places disponibles.

Modalités pratiques :

- Accueil du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30 (fermeture 1 semaine à Noël, 1 semaine à Pâques et du 15 Juillet au 15 Août).
- Capacité d'accueil : 3 personnes par jour.
- Transport à la charge des familles.
- Possibilité de prise en charge dans le cadre du plan d'aide A.P.A. à domicile.

Contact : maison de retraite de Saint-Georges d'Oléron. Tél : 05.46.76.51.50.

■ Sécurité sociale

Parc des Fourriers 5 Avenue Maurice Chupin
17300 Rochefort

Les délégués sociaux ont pour mission de favoriser

l'accès aux soins et le droit à la santé, en coordination avec les partenaires locaux.

Ils peuvent vous aider à :

- Constituer votre dossier d'invalidité, de Couverture Maladie Universelle.
- Étudier vos droits à l'indemnisation maladie, maternité, accident du travail
- Constituer des dossiers d'aides financières.

En cas d'incapacité temporaire ou définitive, un délégué social peut se déplacer à votre domicile.

Pour prendre rendez-vous, appelez le 3646.

Les délégués sociaux vous reçoivent également sur rendez-vous dans leurs agences.

■ Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA)

Conditions d'attribution :

- Être âgé de 60 ans et plus,
- Résider en France,
- Présenter un état de dépendance qui requiert une aide ou une surveillance régulière pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie.

L'évaluation de l'état de dépendance sera effectuée par une équipe médico-sociale dont un membre se rendra au domicile du demandeur.

Elle est attribuée sous conditions de ressources.

Elle est versée au bénéficiaire et aux prestataires de services (garde ou aide à domicile, emploi familial, portage des repas à domicile, téléalarme...) en cas de maintien au foyer ou à l'établissement d'accueil (maison de retraite).

Où s'adresser : à la mairie du domicile de la personne âgée.

■ Maison PHARE (Pour un Habitat Adapté et un Réseau d'Entraide)

Alzheimer 17 : 3ème vendredi après-midi du mois de 14 h 00 à 17 h 00, accueil téléphonique ou demande de rendez-vous : 05.46.05.29.79

Solidarité paysan 17 : Association de défense et d'accompagnement des agriculteurs en difficulté créée par des agriculteurs pour les agriculteurs, quelle que soit la nature des difficultés (techniques, administratives, juridiques, etc.). Sur RDV le 3e lundi du mois. 06 86 93 65 97.

ASDEA 86 (Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte) :

Association ayant pour objectif de concourir à la prévention et au traitement des difficultés qui conduisent les plus fragiles dans un processus d'exclusion et de marginalisation.

Elle gère sur le département plusieurs établissements et services dans les domaines suivants de la prévention spécialisée, la protection de l'enfance, le soutien à la parentalité et l'insertion sociale et professionnelle. 05 46 73 14 68

Les permanences à l'hôpital local de Saint Pierre d'Oléron sur rendez-vous au 05.79.22.01.73 ou secmed@hopitaloleron.net

- Chirurgie générale et digestive
- Orthopédie : Trois fois par mois
- Pneumologie : Une fois par mois
- Gynécologie-obstétrique : Tous les lundis
- Urologie : Une fois par mois
- ORL : Les lundis des semaines paires

■ Maison France Services

55 bis route des Allées
17310 Saint-Pierre-d'Oléron

Accueil du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h30 à 12h30
Permanences dans les 8 communes de l'île d'Oléron sur rendez-vous au 05 46 47 65 00.

La Communauté de Communes de l'île d'Oléron vous propose à la Maison France Services un accompagnement individuel et confidentiel pour réaliser vos démarches administratives du quotidien.

Vous êtes accompagnés pour :

- Constituer votre dossier administratif,
- Actualiser votre situation,
- Trouver une information,
- Utiliser un service en ligne,
- Faire une simulation d'allocations,
- Faire votre déclaration en ligne.

Des espaces d'échanges vous sont également proposés avec les partenaires de la Maison France Services, sur place ou en visioconférence.

Vous pouvez vous familiariser avec les équipements et l'environnement du numérique mais aussi gagner en autonomie grâce aux ateliers ou à un accompagnement individuel, dans les locaux de la Maison France Services ou pendant les permanences dans les communes (sur rendez-vous préalable au 05 46 47 65 00).

Lors des ateliers gratuits avec une conseillère numérique (sur inscription), vous apprenez par exemple à :

- Utiliser un ordinateur, une tablette, un smartphone, etc.
- Créer et gérer une adresse mail
- Faire une recherche sur internet
- Faire du traitement de texte
- Utiliser les réseaux sociaux

- Créer une visioconférence
- Prendre un rendez-vous médical sur internet
- Faire un achat en ligne, etc.

Plusieurs équipements sont mis à votre disposition :
4 postes informatiques complets, un scanner, un copieur, un accès internet.

Deux espaces de confidentialité sont aussi aménagés pour les rendez-vous et visioconférences.

Etat civil brénaïis



01/01 au 31/12/2024

■ **NAISSANCES**

23.01.2024 à Rochefort Manon COURTOIS
 18.06.2024 à Rochefort Nolann JAUFREY PALMIER
 24.08.2024 à Rochefort Daphné Flore PARENTEAU

■ **MARIAGES**

11.05.2024 Jean-Jacques WOLF et Dominique Violette ROCHELEMAGNE
 12.10.2024 Jean-Christophe Sébastien CHAMBLANT et Jennifer DESNOYER

■ **DÉCÈS**

02.02.2024 à Rochefort Édith Henriette Renée CHIGOT veuve FORMENTELLI 97 ans
 15.02.2024 à La Brée-les-Bains Renée Alphonsine Marie VADANOURT veuve PINARD 89 ans
 17.02.2024 à La Brée-les-Bains Léopold Jean-Louis Michel GACHE 75 ans
 07.04.2024 à La Brée-les-Bains Brigitte SCHEVE épouse FÖRSTER 82 ans
 13.04.2024 à Rochefort Henri Laurent BALDASSARI 79 ans
 26.04.2024 à La Brée-les-Bains Danielle Marie-Renée CEAX veuve ROBIN 76 ans
 10.05.2024 à Rochefort Yves Louis Germain BARBA 64 ans
 17.06.2024 à Saint-Pierre d'Oléron Jean-Jacques COUDERCHET 84 ans
 01.06.2024 à Bourcefranc-le-Chapus Yves François Louis CAMARÉS 94 ans
 15.07.2024 à La Brée-les-Bains Marc Manuel FERNANDEZ-BIARD 70 ans
 07.08.2024 à La Brée-les-Bains Jeanne BYSZEWSKI veuve KULIG 95 ans
 20.08.2024 à Rochefort Jeannine Alice DUFOUR veuve BALDASSARI 87 ans
 29.08.2024 à Rochefort Jean Jacques NAUD 80 ans
 30.08.2024 à Rochefort Dominique Francis TOPIN 65 ans
 03.09.2024 à Rochefort Alain Gérard LE GALL 75 ans
 04.09.2024 à Rochefort Gisèle Yvette BLÉMON épouse GOUINEAU 81 ans
 14.09.2024 à La Rochelle Souraya BERRO 46 ans
 29.09.2024 à Wettolsheim Roland Claude MARTIN 89 ans
 24.10.2024 à Saint-Pierre d'Oléron Mireille Blanchette LEFORT 76 ans
 01.11.2024 à La Brée-les-Bains Jeannine PONS veuve GAILLARD 92 ans
 11.12.2024 à Paris Sophie Mireille AUBIN épouse MOULUN 66 ans

SERVICES PUBLICS

■ AGENCE POSTALE LA BRÉE

Basse saison : du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Haute saison : du lundi au samedi de 9h à 12h, lundi et mercredi de 14h à 16h.

Tél. 05.46.47.83.00

■ ASSISTANCE SOCIALE

Rendez-vous à prendre au 05 46 47 00 68

■ BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

A côté de l'Office de Tourisme.

En saison : mardi, mercredi, vendredi, samedi de 10h à 12h30.

Hors saison : mercredi de 10h à 12h.

■ ÉCOLE DE LA BRÉE

34 Rue des Boulassiers, 17840 La Brée

Tél. 05.46.47.82.41

■ EAUX ET ASSAINISSEMENT

RESE, Dolus d'Oléron

Tél. 05.46.75.39.64

■ MAIRIE DE LA BRÉE

Lundi au vendredi 9h à 16h30

Samedi matin 9h à 12h (du 1er juillet au 31 août).

Place de la République, 17840 La Brée

Tél. 05.46.47.83.11

E.mail : mairie@labree.fr

Site internet : www.labreelesbains.com

Facebook @Commune-de-La-Brée-les-Bains

■ MNS SURVEILLANCE PLAGE

Juillet - Août de 11h à 19h

Tél. 05.46.47.82.14

■ MARCHÉ

Pendant la saison et vacances scolaires : tous les jours

Hors saison : mercredi, vendredi, samedi, dimanche et les jours fériés.

■ OFFICE DE TOURISME

De janvier à mars et d'octobre à décembre : du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h30. Pendant les vacances de la Toussaint ouvert jusqu'à 18h.

D'avril à juin et septembre : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h. Pendant les vacances de Pâques, pour les ponts et les week-ends prolongés, ouvert également le dimanche matin de 10h à 12h30.

Juillet-août : du lundi au samedi de 9h30 à 13h et de 14h à 19h. Dimanche de 9h30 à 13h. Sous réserve de modifications.

Rue des Ardillères, 17840 La Brée-les-Bains

Tél. 05.46.47.96.73

■ OFFICE RELIGIEUX

Pour prendre connaissance des jours et heures des offices religieux, merci d'appeler :
Curé de St-Georges Tél : 05.46.76.60.10
Curé de St-Pierre Tél : 05.46.47.11.44.

Protestant : Temple de Saint-Pierre.

Services d'urgences

■ POMPIERS	18	■ URGENCE (appel européen)	112
■ SAMU	15	■ GENDARMERIE	17

Brigade de Saint-Pierre d'Oléron

■ COLLECTE D'ORDURES

Ordures ménagères (bacs verts) : dimanche à partir de 20h

Déchets recyclables (bacs jaunes) : jeudi à partir de 20h

Sacs de tri sélectif : à vider dans les colonnes de tri sélectif.

Autres déchets : à déposer à la déchetterie « La Royale » à La Brée-les-Bains du lundi

au samedi : 9h / 11h50 et 14h / 17h50. Le

dimanche matin du 1er avril au 31 octobre :

9h / 11h50. Fermée les jours fériés

Tél. 05.46.75.92.28

■ SECURITÉ SOCIALE

Sur rendez-vous.

Tél. 36 46

■ GESTION DES ORDURES

Renseignements et réclamations redevances

auprès de la Communauté de Communes

Tél. 05.46.47.24.68

ASSOCIATIONS

Associations de propriétaires

■ Syndic Clos des Vignes

Madame Solange RENAUDET

Lot 11 Le Clos des Vignes

17840 La Brée-les-Bains

■ Syndic Résidence La Mer et Résidence Les Alizés

Monsieur le Directeur

Baudry Immobilier, 52 rue Cochon Duvivier

17304 Rochefort Cedex

■ Association syndicale libre Les Proires

Madame Marie-Claude MASSIAS

18 rue de Niort, 79230 Vouille

Autres

■ Association des Commerçants et Artisans Brénaïses (ACAB)

Président : M. Guillaume Mougeotte

■ Association Communale de Chasse Agréée (ACCA)

Président : M. Jérôme Renaud

19 rue de la Roulette 17840 La Brée-les-Bains

■ Association Brénaïse des Amis de l'Orgue (ABAO)

Présidente : Mme Marie-Danièle Michelat

19 bis route de Gaudy, 23000 Saint Feyre

■ Foyer Brénaïses

Président : M. Jean-Pierre Chaboche

20 rue des Ardillières 17840 La Brée-les-Bains

Tél. 05.46.75.77.01 - foyer.brenais@gmail.com

■ Oléron Pétanque Elite (OPE)

Responsable : M. Anthony Clarté

Place de la République 17840 La Brée-les-Bains

oleronpetanqueelite@gmail.com

Tél. 06.11.12.21.27

■ Terres d'Expression (poterie)

Présidente : Mme Sylvie Mougeotte

12 rue de Saint-Denis, 17840 La Brée-les-Bains

■ Les Cavaliers de l'Îleau

Route de l'Île, 17840 La Brée

(2 kms après la sortie de l'agglomération)

Mme Caroline Renaud

Tél. 06.80.01.03.69

COMMERCANTS - ARTISANS

■ ALIMENTATION GÉNÉRALE

SARL du Centre Bourg - COOP

Place Gaston Robert
Tél. 05.46.47.80.27

■ AQUACULTURE

Les Fermes Marines du Soleil

Le Douhet
Tél. 05.46.76.58.42

■ ARTISANAT

La Fabrique Baudet culotté

3 rue de Saint-Denis
Tél. 06.60.31.96.46

A fond les savons

muriel@afondlessavons.fr
Tél. 06.68.50.30.43

■ BOUCHERIE

Boucherie L'Entrecôte

Place Gaston Robert
Tél. 05.46.36.35.93

■ BOULANGERIE - PÂTISSERIE

Place Gaston Robert
Tél. 05.17.25.45.20

■ CAMPINGS

Camping municipal Le Planginot

Allée du Gai Séjour
Tél. 05.46.47.82.18

Camping Antioche d'Oléron

Route de Proires
Tél. 05.46.47.92.00

■ CAVE - VINS - SPIRITUEUX

M. Maxime Pinard

Vignoble les Alletières R.D. 734
Tél. 06.11.71.82.24

■ CHAMBRES MEUBLÉES

Mme Colette Bessin

Le Grillon - Rue de la Roulette
Tél. 05.46.47.83.05

■ COIFFURE

Le Salon

24 rue de Saint-Denis
Tél. 05.46.36.30.25

■ COMMUNICATION

ALC Communication

Tél. 06.88.08.70.27

■ GARDIENNAGE (bateaux et caravanes)

M. Blanchard

Le Piorret
Tél. 06.82.56.89.06

M. Jean-Pierre Fort

Z.A. La Baudette
Tél. 05.46.47.83.45

Gardiennage brénaïs

Z.A. La Baudette
Tél. 06.12.77.81.19

Incas gardiennage

12 rue de la Baudette
Tél. 05.46.47.88.84

■ HÔTEL

La Chaudrée

Place Pasteur
Tél. 05.46.47.81.85

■ IMMOBILIER (Agence)

Mme Virginie Fort

Place Gaston Robert
05.46.47.83.45

M. Alex Loup

156 rue des Boulassiers
Tél. 06.24.54.53.32

■ LIBRAIRIE PAPETERIE

SARL du Centre Bourg

place Gaston Robert
Tél. 05.46.47.80.27

■ LOCATION - VENTE CYCLES

M. Romain Blanchard - Cycl'Oléron

29A rue des Ardillières
Tél. 05.46.75.97.61 / 06.82.56.89.10

■ MARAIS SALANTS

Le Cristal du Saunier

Route de l'Île
Tél. 07.81.98.29.61

■ PLAISANCE (mécanique et gardiennage bateaux)

M. Stéphane Savinel - Escalé Technique

6 rue du Ver Luisant
Tél. 05.46.75.71.06

M. Pascal Schaeffer - Espace Nautique

Forêt du Douhet
Tél. 05.46.75.07.22

■ SERVICE À LA PERSONNE

À tout Age

3 rue des Prés
Tél. 06.60.82.53.25

■ SOINS - BEAUTÉ

Mme Murielle Tixedor

Tél. 07.84.17.20.67

■ TABACS - SOUVENIRS

Tabac de la Plage

Place Gaston Robert

Tél. 05.46.47.83.77

■ TAXI

Mme Christine M'Passi

Tél. 06.85.80.24.28

M. Franck Cordier

Tél. 07.61.66.15.96

■ VOILE

M. Jean-Yves Gomez - Azulile

Tél. 06.88.30.28.34

ENTREPRISES DU BÂTIMENT

■ CARRELAGE

M. Patrice Monteau

3 chemin des Sablons

Tél. 06.73.52.99.46

■ CHAUFFAGE

M. Patrick Martin

4 rue de Chevellours

Tél. 06.15.70.67.43

■ ÉLECTRICITÉ

Ets Bouilly et fils

Rue des Prés

Tél. 05.46.47.92.23

Plomb'elec 17

Z.A. La Baudette

Tél. 05.46.47.87.65

M. Patrick Martin

4 rue de Chevellours

Tél. 06.15.70.67.43

■ ENTRETIEN PARCS/JARDINS

M. Philippe Collas - Rapid' Services

Rue Adolphe Joussemet

Tél. 05.46.47.84.50

■ GROS OEUVRES - BÉTON - CARRELAGE

M. Vauzelle Construction & fille

22 rue du moulin, ZA La Baudette

entreprisevauzelle@gmail.com

Tél. 05.46.47.92.82

■ MAÇONNERIE

M. Patrice Monteau

3 chemin des Sablons

Tél. 06.73.52.99.46

M. Vauzelle Construction & fille

22 rue du moulin, ZA La Baudette

entreprisevauzelle@gmail.com

Tél. 05.46.47.92.82

■ MULTI-TRAVAUX

M. Bruno Gourgnard

6 D rue de la Jonchère

Tél. 06.61.80.66.24

■ NETTOYAGE

M. Léopold Casin - Net Eclair

Rue de la Baudette

Tél. 05.46.47.92.98

■ PEINTURE

M. Eric Guillonneau

57 Avenue Alexandre Dumas

Tél. 05.46.47.99.50

M. James Robin

48 rue des Alliécelles

Tél. 05.46.75.72.60

■ PLOMBERIE - SANITAIRE

Ets Bouilly et fils

Z.A. La Baudette

Tél. 05.46.47.92.23

Plomb'elec 17

Z.A. La Baudette

Tél. 05.46.47.87.65

M. Patrick Martin

4 rue de Chevellours

Tél. 06.15.70.67.43

M. Nicolas Dupuet

Tél. 07.67.80.46.14

■ PLOMBERIE - ZINGUERIE

M. Thomas Chevrier

1 bis rue des Rechardes

Tél. 06.32.26.61.09

Plomb'elec 17

Z.A. La Baudette

Tél. 05.46.47.87.65

SERVICES MEDICAUX

■ MÉDECINS GÉNÉRALISTES

20 rue des Ardillières
Tél. 05.46.47.86.59

■ INFIRMIÈRES

Mme Myriam Hervé
11 rue du Moulin
Tél. 06.88.86.50.04

Mme Mallory Pelmont
11 rue du Moulin
Tél. 06.88.86.50.04

Mme Corinne Naraoui
19 avenue de la Mer
Tél. 06.60.02.07.80

■ KINÉSITHÉRAPEUTE

M. François Boutin
19 rue de Saint-Denis
Tél. 06.07.91.43.22

BARS - DISCOTHÈQUE - RESTAURANTS

■ CRÊPERIE

M. Lionel Giret - Bistrot du Vieux Port
Le Douhet
Tél. 05.46.76.56.37

Mme Crêpe
4 place de Verdun

■ DISCOTHÈQUE

M. Lionel Giret - Les Ecluses
Le Douhet
Tél. 05.46.76.56.37

■ PIZZERIAS

La Casa Giorgiani
2C Avenue des Anciens combattants
Tél. 05.46.85.32.77

La cabane
1 rue des Ardillières

■ RESTAURANTS

L'Odysée
Place Gaston Robert
Tél. 05.46.47.83.23

Le Cosy du Moulin
Moulin de La Brée
Tél. 06.34.55.56.00

Crevettes et Claquettes
13 rue de Saint-Denis
Tél. 06.32.85.79.84

M. Gauthier Fournier - Resto du marché
31 rue de Saint-Denis
Tél. 05.46.75.91.60

■ CAFÉ - BAR - RESTAURANT

L'Odysée
Place Gaston Robert
Tél. 05.46.47.83.23

L'atypique
Allée de la digue



*Mise à jour
de notre carnet
d'adresses !*

Votre activité est domiciliée
à La Brée et vous souhaitez :
figurer gratuitement sur ce document
ou
signaler une modification ?

CONTACTEZ-NOUS

☎ 05.46.47.83.11



Sauvegarde des habitants

Notre monde contemporain vit des événements dramatiques pour lesquels il convient d'anticiper par des mesures de prévention et de protection de la population.

Notre commune dispose de deux outils informatiques performants :

1 - Plan de sauvegarde « NUMERISK »

Il permet de recenser les personnes âgées, handicapées, à la santé fragile susceptibles d'avoir

besoin d'aide de toutes sortes (exemples : pendant la crise sanitaire COVID, durant une canicule, tempête etc...).

2 - Système de contact par téléphone et SMS « EVERYONE »

En cas de crise grave, la mairie peut ainsi vous contacter sur votre portable ou vous envoyer des SMS (petit message écrit envoyé sur votre téléphone portable).

Ces outils sont déjà bien ali-

mentés mais ils ont besoin d'être mis à jour pour être activés efficacement en cas d'évènements graves mettant en danger la population.

L'inscription se fait sur la base du volontariat. Si vous ne l'avez pas fait ou si votre numéro de téléphone portable a changé, merci de retourner le coupon ci-dessous à la mairie par tous les moyens à votre disposition.

Plus d'info : 05.46.47.83.11

Aidez-nous à vous protéger ... retournez ce formulaire en mairie !

Je souhaite être inscrit (ou inscrire un proche) à la liste NUMERISK

Nom _____ Prénom _____

Téléphone domicile _____ Téléphone portable _____

Date de naissance _____ Email _____

Personne bénéficiant actuellement de

Aide à domicile Soins à domicile Aide alimentaire CCAS Autres services Aucun service Non renseigné

Type de vulnérabilité

Plan canicule Personne handicapée Personne isolée Personne sans moyen de locomotion Situation précaire

Adresse

Rue _____ N° _____ Commune _____

Résidence principale Résidence secondaire

Personne à prévenir

Nom _____ Tél. (portable) _____

Je souhaite être inscrit (ou inscrire un proche) à la liste EVERYONE

Nom / Prénom _____

Adresse _____

Tél. _____

Résidence principale Résidence secondaire



École de la Brie - 1959 - Institutrice : Mme Lucas - De gauche à droite et de haut en bas :

Marcelle GUERIT, Patrick MARTINEAU, Eiane LHOMME, ? , Bernard MASSE, Jean-Paul DUBOIS, Françoise VAUZELLE, Anticette CHOLET
Collette GRELLIER, Bernadette BLANCHARD, Catherine THOUMERE, Françoise GAZEAU, Maryse CHOLET, Michèle BOBIN, Martine BLANCHARD, DENIAUD, Brigitte CONIL
Michèle DEVAUX, Jean-Luc CONIL, Daniel CHOLET, Philippe MONTEAU, Alain BOBIN, Bernard CHOLLET